



Cette préoccupation ne s'écarte guère de l'observation faite par l'Organisation des Nations Unies lors de sa 59ème session du 27 Août 2004 au point 56 de l'ordre du jour, dans le rapport du Secrétaire Générale des Nations Unies.

L'enquête nationale sur la situation des femmes et des enfants révèle que la scolarisation des enfants âgés de 6 ans est très faible soit 23,8% et ces taux progressent au fur et à mesure que l'âge augmente et se stabilise à 65% entre 10 et 11 ans<sup>(\*)</sup>.

Dans ce travail nous nous fixons l'objectif principal qui est celui de comprendre, schématiser et de mieux cerner le processus de cheminement de la femme congolaise dans le secteur informel. Spécifiquement nous nous proposons de répondre aux questions que nous nous posons qui sont les suivantes :

1. La déscolarisation est-elle un facteur qui ne permet pas aux femmes de générer un revenu capable de promouvoir leur autonomisation ?
2. A quoi est due la déperdition scolaire des garçons et les filles dans le secteur de l'enseignement de base ?
3. Quelle est la motivation de la priorité accordée aux garçons sur les filles dans les ménages en matière d'instruction de base ?

## **B. HYPOTHESES DE TRAVAIL**

Partant de nos préoccupations nous avons pu dégager les deux hypothèses suivantes :

Partant de la première préoccupation ; la déscolarisation n'est pas un facteur qui ferme aux femmes la porte de l'autonomisation.

Partant de la seconde et la troisième préoccupation; la déperdition scolaire des garçons et des filles dans le secteur de l'enseignement de base est due à la priorité accordée l'un des sexes dans l'affectation du revenu des ménages à la scolarisation des enfants, laquelle priorité est motivée par des raisons subjectives.

## **C. METHODOLOGIE**

L'élaboration de cette étude nécessitera une collecte des données primaires à l'aide d'une enquête qui sera effectuée sur terrain. La revue de littérature nous permettra de nous fixer et de nous préciser sur différents concepts, d'améliorer nos connaissances sur les questions liées aux problèmes de genre ainsi que des conditions féminines notamment en ce qui concerne son poids dans la société. Cette revue de littérature nous permettra de concevoir un questionnaire d'enquête qui se trouve en annexe.

Pour réaliser notre enquête nous avons ciblé la ville de Kinshasa, plus particulièrement la commune de Ngaba pour des raisons d'accessibilité.

L'enquête sera effectuée auprès des ménages, à domicile et aura à concerner tant les hommes que les femmes.

Nous devons aussi savoir que les rapports de genre sont une construction sociale complexe, dont la description implique une certaine imagination méthodologique. Une simple observation directe (de type ethnographique) ne suffit généralement pas à les mettre en évidence, et ils ne transparaissent pas nécessairement dans les déclarations individuelles faites à l'occasion d'une enquête quantitative. Dans la mesure où ils mêlent des contraintes structurelles objectives, des productions culturelles complexes, des contenus subjectifs intériorisés et des effets de pouvoir et d'interaction entre individus, les rapports sociaux de sexe requièrent des protocoles d'observation diversifiés et complexes, articulant plusieurs points de vue sur la réalité. L'unité réfléchira à des dispositifs méthodologiques articulés et contribuera à une analyse critique, d'un point de vue de genre, de la production statistique et du contenu des enquêtes. Un travail spécifique sera mené sur l'analyse des représentations.

L'approche méthodologique suivie a eu comme fondement la démarche de l'ouvrage MICS 2.

### **1. Taille de l'échantillon et méthode d'échantillonnage**

La taille de l'échantillon visée est fonction de la précision recherchée, tout en maintenant l'enquête dans les limites acceptables de temps et de budget. Et notre échantillon est de 400 ménages pour que cette étude soit la plus représentative que possible au niveau sectoriel, avec une marge d'erreur ne dépassant pas 5%.

Par ailleurs la méthode adoptée est à plusieurs degrés, stratifié à priori au niveau des unités primaire. C'est la méthode qui a été adoptée pour notre travail de fin d'étude. La grande taille est la grande dispersion de l'échantillon nous permet d'avoir de bons estimateurs de la population et c'est la méthode utilisée pour l'élaboration de l'enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes en R.D.Congo. MICS 1 en 1995 et MICS 2 en 2001.

### **2. Choix des indicateurs**

Quant au choix des indicateurs nous nous sommes basés sur les objectifs de notre travail en rapport avec les inégalités entre hommes et femmes et que les indicateurs ont été choisis pour le suivi des droits de la femme et nous avons ressorti plusieurs indicateurs qui seront considérés comme étant des variables dans le questionnaire qui soutiendra notre enquête. Et ces indicateurs sont les suivants : le taux de fréquentation scolaire, le taux d'abandon scolaire, la durée d'activités ménagères des femmes, le revenus affecté à la scolarisation des filles et celles des garçons à l'âge de scolarisation, la taille du ménage et le revenu disponible qui sera calculé en faisant la somme des différentes dépenses journalière qu'occasionne chaque ménage enquêté.

### **3. Collecte des données**

Pour que la qualité des données soit fiable nous avons préféré descendre sur le terrain et collecter les données dans les 6 quartiers composant la commune de Ngaba qui sont les quartiers BAOBAB, BULA MBEMBA, LUYI, MATEBA, MPILA et MUKULUA, qui composent la commune de Ngaba.

## **CHAPITRE PREMIER : ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FEMME**

Dans ce chapitre nous allons nous proposer d'identifier les mots clé de notre travail et le cheminement de la pensée dans l'histoire sur la situation de la femme ensuite de cerner le phénomène de la pauvreté au féminin et en dégager le schéma

conceptuel y référant.

## **1.1. HISTORIQUE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FEMME**

La subordination des femmes étant reconnue comme un problème, une gamme d'efforts a été mise en oeuvre pour corriger le déséquilibre. Mais les solutions proposées ont été souvent inadéquates ou nuisibles pour les femmes. Il est important de mieux connaître l'évolution historique des approches du développement et des approches successives proposées concernant les femmes, afin de tirer des leçons du passé.

### **1.1.1. Évolution des approches du développement**

La notion de développement faisant appel à la participation des femmes est relativement récente. Elle s'est construite graduellement au fil des trente dernières années. Au cours des années cinquante, suite à la Deuxième Guerre mondiale, la reconstruction représente l'une des principales préoccupations en matière de développement. Les grandes agences de développement et la Banque mondiale adoptent la théorie de la modernisation, présentée par le professeur américain W.W. Rostow, comme stratégie d'action. À ce moment, les objectifs du développement visent la croissance économique. On priorise la construction des infrastructures (électricité, système d'irrigation, hôpitaux, écoles) qui permettront d'assurer une prospérité économique. Ce développement a été vécu différemment par les pays du Nord et du Sud. À cette époque, les organismes non gouvernementaux (ONG) qui travaillent au développement ne sont pas encore vraiment actifs. Ceux qui le sont travaillent auprès de la population européenne afin d'alléger la pauvreté. Toutefois, ces ONG ne s'attaquent pas aux causes de la pauvreté vécue par des milliers de gens.

Au cours de cette période, les femmes du Nord ayant contribué à l'effort de guerre par l'occupation des nombreux postes délaissés par les hommes partis au front, retournent à la maison pour reprendre leur rôle traditionnel lié à la reproduction. Les femmes du Sud appuient activement les mouvements d'indépendance des hommes pour mettre fin au colonialisme. Elles s'engagent dans des activités de subsistances et cherchent à faire valoir leurs droits et libertés traditionnelles, bafouées par le système colonialiste. Les populations du Sud croient en l'établissement d'une démocratie ainsi qu'à l'indépendance comme conditions favorables au développement. Pendant cette période, la plupart des anciennes colonies acquièrent leur indépendance. Des années cinquante jusqu'aux années soixante dix, l'approche du développement concernant les femmes est « une approche assistantielle » ou dite de « bien-être social », qui vise l'allègement de la souffrance. Cette approche met l'emphase sur le rôle de mère pour les femmes. Des programmes visant l'allègement de la famine, la nutrition, la santé, le planning familial et la protection maternelle et infantile (PMI) sont mis de l'avant pour répondre aux besoins pratiques des femmes.

La décennie 1960 est consacrée au développement par les Nations Unies. Les grandes agences de développement croient toujours fermement au modèle de la modernisation comme outil de développement. Les populations du Sud demandent la restructuration du commerce international<sup>4(\*)</sup>, pour avoir accès au marché. Elles manifestent le besoin d'investissements dans les secteurs secondaires et tertiaires. Au coeur de leur programme de développement, les ONG, elles, visent à aider les collectivités à se prendre en main par l'apport d'un support technique aux communautés et par la création de coopératives. Les hommes sont toujours la cible principale de ces programmes, puisqu'ils sont considérés comme chefs de famille et seuls responsables du travail productif. L'intervention auprès des femmes est surtout concentrée dans le secteur de la reproduction, par l'entremise de projets portant sur l'hygiène, la nutrition et l'économie familiale. On transpose par ces projets d'intervention l'image de la femme véhiculée au Nord, celle de la bonne mère et épouse, reine du foyer.

Dans les pays du Nord, la fin des années soixante voit naître le mouvement actuel des femmes. De nombreuses penseuses féministes s'entendent pour dire que c'est à cette époque que naît la deuxième vague du féminisme moderne, la première étant la lutte pour le droit de vote, au début du XXe siècle. Les femmes du Nord commencent à se battre pour des droits juridiques, contre la discrimination au travail et les obstacles à l'éducation. Elles font leur entrée sur le marché du travail. Devant les rapports d'inégalités entre hommes et femmes auxquelles elles sont confrontées, les femmes nord-américaines ont cherché à comprendre les raisons de leur exclusion sociale. L'héritage laissé par le mouvement des suffragettes et l'idéologie libérale dominante a poussé les femmes à vouloir obtenir l'égalité juridique. À cette époque, les femmes travaillant dans le domaine du développement prennent conscience que le développement tel qu'entrepris au cours de cette période n'est pas profitable pour les femmes du Sud. La fin de cette décennie voit le début de la vague actuelle du mouvement des femmes qui réclame un changement des rapports de pouvoir, à la racine de la subordination des femmes.

Le développement commence à être envisagé sous un angle féminin lorsque les grandes agences de développement s'inquiètent des impacts de l'importante croissance démographique.

En 1970, Esther Boserup publie un ouvrage marquant, qui démontre que les femmes sont les grandes perdantes du modèle de développement lié à la théorie de la modernisation<sup>5(\*)</sup>. Cet ouvrage et d'autres qui ont suivi révèlent les nombreux désavantages subis par les femmes, résultant des projets de développement, et critiquent l'absence des femmes dans la planification des projets et des programmes de développement.

Durant les années soixante-dix, la théorie et la pratique du développement commencent à changer.

On s'aperçoit que la plupart des projets de développement ne profitent qu'aux riches investisseurs du Nord. La redistribution des profits du développement entre le Nord et le Sud se fait de façon inégale. L'écart entre les riches et les pauvres ne fait que s'élargir continuellement. Et les femmes sont surreprésentées parmi les pauvres. La nouvelle approche du développement mise en pratique par la Banque mondiale s'oriente davantage vers la satisfaction des besoins essentiels des individus.

La décennie 1970 a été importante pour les femmes. C'est pendant cette période que les femmes s'organisent en mouvement, partout à travers le monde. Le milieu du développement international n'échappe pas à l'influence croissante du mouvement féministe. La préoccupation des femmes dans le développement apparaît pour une première fois comme une préoccupation mondiale avec la proclamation en 1975, de l'Année internationale des femmes, et du déroulement de la première Conférence internationale des femmes à Mexico. Celle-ci a été suivie de la proclamation de la Décennie internationale des femmes (1976-1985). Il y aura ensuite d'autres conférences internationales des femmes, notamment à Copenhague en 1980, à Nairobi en 1985 et à Beijing en 1995.

Au cours des années soixante-dix, les Nations Unies abandonnent leurs stratégies basées sur la modernisation des économies du tiers-monde. Ils réalisent que « l'oubli » des femmes pourrait être à l'origine de leur échec. Ils voient dans l'engagement des femmes une façon de mettre en oeuvre de nouvelles stratégies de développement (St-Hilaire, C. dans Relais-Femmes, 1997).

L'amélioration de la productivité des femmes devient alors un des buts du développement traditionnel. En 1976, les Nations Unies créent un Fond de développement réservé aux femmes (UNIFEM), afin de permettre aux femmes l'accès aux grandes conventions et conférences internationales. C'est à partir de cette période que le féminisme au Sud a pris son envol.

Depuis la Décennie internationale des femmes, on considère, face à la pauvreté des femmes, que l'exclusion de celles-ci du processus de développement constitue un véritable problème. Diverses approches sont alors apparues pour tenter de remédier au problème.

L'approche de « l'Intégration des Femmes dans le Développement » (IFD), comme son nom l'indique, vise à intégrer les femmes au processus de développement, sans pour autant remettre en question le modèle de développement dans lequel on voulait les intégrer. Cette approche est liée à « l'approche anti-pauvreté » qui, reconnaissant le rôle de production des femmes, vise à améliorer leurs conditions de vie à travers de petits projets générateurs de revenus, en lien avec leur rôle traditionnel.

Les années quatre-vingt ont été pour plusieurs acteurs dans le domaine du développement une période de réflexion et de remise en question. Face à la crise de la dette cumulée par plusieurs pays en développement, ainsi qu'à la dégradation de l'environnement à l'échelle planétaire, on commence à considérer qu'il serait important d'envisager le développement d'une toute autre manière.

On assiste alors à l'intégration du terme développement durable, mais aussi, de manière contradictoire, à l'ouverture des marchés, à l'augmentation des exportations, à l'application des programmes d'ajustements structurels, etc. Au niveau du mouvement féministe du Sud, on s'allie autour de problèmes sociaux et politiques (accès à la terre, eau, défense des droits humains). Les femmes du monde réclament de plus en plus de ressources et de bénéfices puisque les coupures dans les services offerts par les États affectent durement leurs conditions de vie et celles de leur famille. Elles poursuivent leur lutte pour l'obtention de plus d'équité et d'égalité. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par plusieurs pays à travers le monde, entre en vigueur en 1981.

En 1985 se tient la troisième Conférence internationale des femmes à Nairobi, suivie de la quatrième Conférence à Beijing, en 1995. Une plate forme d'action est adoptée. Au cours de l'an 2000, se tient à New York une rencontre internationale (Beijing +5) pour l'évaluation de cette plate forme.

À partir des années quatre-vingt, le mouvement féministe s'affirme au Nord et au Sud. Au sein de ce mouvement, différents courants idéologiques s'intéressent aux causes de la subordination des femmes. Dans le contexte de l'érosion des services sociaux et du rôle de l'État, certaines personnes préconisent « une approche axée sur l'efficacité », visant à améliorer la productivité des femmes, notamment à travers le crédit, la technologie et la formation. Cette approche s'appuie sur les trois rôles des femmes au niveau de la production, de la reproduction et de l'engagement communautaire.

D'autres préconisent « une approche axée sur l'équité », qui vise à donner des chances égales aux femmes dans tous les domaines. Cette dernière approche, promue surtout pendant la Décennie des femmes, implique un changement structurel visant à s'attaquer aux inégalités entre les sexes.

Durant la même période, toute une génération de féministes du Sud critique le modèle de développement dans lequel on voudrait intégrer les femmes. Les critiques du groupe DAWN (Development Alternatives for Women in a New Era) de New Delhi sont importantes et marquent le début d'une véritable approche féministe du développement<sup>6</sup>. De ces critiques émerge parallèlement une approche qui se préoccupe des relations entre les genres et non seulement des femmes. Cette approche, dite genre et développement, privilégie une perspective holistique, c'est-à-dire tenant compte de l'articulation entre la famille et les diverses activités sociales, économiques et politiques.

Les tenants de cette nouvelle approche soulèvent des questions fort pertinentes face à toute initiative de développement : À qui elle profite ? Qui y perd ? Quels compromis ont été faits ? Quels sont les résultats en terme d'équilibre des droits et des privilèges, et en terme de partage du pouvoir entre les hommes et les femmes et entre les divers groupes sociaux ? L'analyse GED cherche donc à comprendre les facteurs qui favorisent le maintien de la subordination des femmes et à développer des stratégies de développement permettant d'appuyer le changement des rapports sociaux dans un sens plus égalitaire.

## Tableau 1 : Evolution des différentes approches du développement

Nous avons essayé de simplifier la présentation de l'évolution historique dans les approches du développement et celles concernant les femmes

	Assistancielle ou bien-être social	Anti-pauvreté	Efficacité	Equité	Empowerment
<b>Causes des problèmes</b>	Circonstances qui sont incontrôlable.	Manque de ressources, ce qui engendre un faible niveau de vie.	Echec des planificateurs en développement de reconnaître le rôle clé des femmes dans la production et le besoin de les inclure.	Patriat, exploitation, subordination et oppression des femmes par les hommes.	La subordination des femmes non seulement par les hommes mais aussi à travers l'oppression coloniale et néo-coloniale.
<b>Buts ou Objectifs</b>	Appuyer la maternité comme étant un rôle le plus important des femmes dans la société. Réduire la souffrance.	Accroître la production et s'assurer que les femmes pauvres augmentent leur productivité. Intégrer les femmes dans le développement.	S'assurer que le développement se déroule de manière plus efficace et effective. NOURRIR LA NATION.	Obtenir l'équité pour les femmes en ignorant le genre dans le processus de développement.	Habiliter les femmes en les aidant à devenir plus autonomes. Construire de nouvelles structures politiques, économiques et sociales. Défier/Vaincre les structures abusives.
<b>Services Programmes</b>	Programmes contre la famine. Planification familiale. Nutrition (améliorer santé familiale, surtout des enfants à travers les soins maternels). Activités qui rencontrent les besoins pratiques de base.	Former les femmes dans les compétences techniques. Activités générant un revenu à petite échelle afin de rencontrer les besoins de base.	Programme rencontrant les besoins de base dans le contexte de services sociaux qui sont en baisse. S'appuie sur les trois rôles des femmes et la flexibilité de l'emploi du temps.	S'organiser afin de réformer les structures. Rencontrer les besoins de base au niveau du triple rôle.	Programmes qui abordent les besoins de base au niveau du triple rôle à travers une mobilisation auprès du public sur les questions des besoins de base afin d'affronter l'oppression.

Type de changements	Changement fonctionnel.(non provocateur)	Cahangement fonctionnel (non provocateur)	Changement fonctionnel.	Changement structurel (provocateur). Droits/opportunités égaux.	Changement structurel (provocateur).
Type de leadership	Fortes dépendances envers les autorités (patriarcales)-modèle résiduel du bien-être social avec une idéologie de modernisation enracinée dans le colonialisme.	Consultatif-reproduction idéologique de valeurs qui renforcent le patriarcat et la subordination des femmes.	Autoritaire/consultatif. Les femmes en tant que ressources.	Participation à la réformes des structures. Intervention de l'état de haut en bas afin de réduire les inégalités.	Habiliter, participer, construire une solidarité, vaincre la peur (structure alternative de l'équilibre homme/femme). Approche de bas en haut.
Type de services	BIEN-ÊTRE SOCIAL - accepter le fait que les femmes sont des bénéficiaires passives en développement.	ANTI-PAUVRETE - développement (intégration des femmes dans le développement). Reconnaissance du rôle productif des femmes	EFFICACITE - Politiques de stabilisation et d'ajustements économiques basées sur la participation des femmes.	EQUITE - réformer, libérer. Les femmes perçues comme participantes actives dans le développement.	EMPOWERMENT - transformation, libération. Non appuyé en grande partie par le gouvernement ou les agences. Lente et constante croissance d'organisations volontaires possédant peu de ressources.
Période la plus marquée	1950, 70, mais toujours en vigueur.	1970 et au delà. Popularité encore limitée.	Après les années 1980 - présentement, l'approche de plus estimée(ODA, USAID)	1975-1985 - tentative pendant la décennie des femmes.	1975 et au delà. Prend de l'ampleur dans les années 1980. Popularité encore limitée.

**Source :** l'élaboration de ce tableau a nécessité l'appui bibliographique suivants, J. BISILLIAT (1992), « *Relations de genre et développement, Femmes et société* », E. HOPMANN (2003), « *L'approche genre dans la lutte contre la pauvreté: l'exemple de la microfinance* » et Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), Centre international MATCH et Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), *Un autre genre de développement*, un guide pratique sur les rapports femmes - hommes dans le développement, août 1991.

### I.1.2 Les différentes approches concernant les femmes

Finalement, on peut identifier trois grandes approches concernant les femmes au sein du développement.

La première : l'intégration des femmes au développement (IFD) ; la seconde : les femmes et le développement (FED) ; et la troisième : l'approche genre et développement (GED). Ces approches se chevauchent dans le temps jusqu'à aujourd'hui.

#### INTÉGRATION DES FEMMES AU DÉVELOPPEMENT (IFD)

L'approche de l'intégration des femmes au développement (IFD) est issue du courant féministe libéral et de la théorie de la modernisation<sup>6(\*)</sup>. Elle a fait son apparition en 1973. A cette époque on croyait que la modernisation, habituellement synonyme d'industrialisation, améliorerait le niveau de vie dans les pays en voie de développement et qu'avec la croissance de l'économie de ces pays, les bénéficiaires de la modernisation, étant féministe explique la subordination des femmes par leur exclusion de la sphère publique, due à la division sexuelle du travail. Les féministes libérales cherchent à promouvoir l'accès des femmes à différents domaines de travail mais également à des postes où les décisions prises peuvent avoir un impact sur la condition des femmes (Young, 1993). Le courant féministe prône des changements juridiques et administratifs en vue d'assurer une meilleure intégration des femmes dans le système économique. Au sein de ce courant féministe, on réclame l'égalité pour vaincre la discrimination envers les femmes.

L'approche IFD a mis beaucoup d'emphasis sur la capacité individuelle des femmes à s'outiller pour s'intégrer aux structures déjà existantes du développement. Cette approche a donc misé sur la promotion de l'accès aux nouvelles technologies et à l'éducation, afin d'assurer la pleine participation sociale des femmes.

#### L'APPROCHE FEMMES ET DÉVELOPPEMENT (FED)

Face aux limites de la théorie de la modernisation et de l'approche de l'IFD, une seconde approche est apparue au cours des années 70 : l'approche Femmes et développement, fondée sur la théorie de la dépendance et de la modernisation. Selon les auteurs Dagenais et Piché (1994), cette approche féministe-marxiste<sup>7(\*)</sup> se fonde essentiellement sur le postulat que les femmes ont toujours fait partie des processus de développement et qu'elles n'y sont pas soudainement apparues au début des années 1970. Les auteurs ajoutent que la perspective Femmes et développement met l'accent sur la relation entre les femmes et les processus de développement plutôt que seulement sur les stratégies d'intégration des femmes au développement; que cette même perspective part du fait que les femmes ont toujours joué un rôle économique important au sein de leurs sociétés ; que leur travail, à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer, est essentiel à la survie de ces sociétés ; que cette intégration sert surtout au maintien des structures internationales d'inégalité (Dagenais, Piché, 1994).

#### L'APPROCHE GENRE ET DÉVELOPPEMENT (GED)

L'approche genre et développement résulte en fait de nombreuses critiques formulées par des femmes chercheuses du Nord et du Sud, insatisfaites des approches précédentes. Ces approches avaient ignoré l'apport des femmes et leur contribution à la production de biens et de services dans leur communauté (CCCI, MATCH, AQOCI, 1991). Les femmes étaient toujours confinées dans leur rôle traditionnel familial. L'approche genre et développement a vu le jour à la fin des années quatre-vingt, afin de travailler à la reconnaissance de la contribution des femmes à la société et à l'« empowerment » de celles-ci à tous les niveaux.

Cette approche holistique, qui s'inspire du courant féministe socialiste<sup>8(\*)</sup> ; comble l'écart laissé par les théoriciens de la modernisation en liant les rapports de production aux rapports de reproduction et en tenant compte de tous les aspects de la vie des femmes (Dagenais, Piché, 1994). L'approche GED se combine au concept de développement durable et équitable (Saint-Hilaire, C. dans Relais-Femmes 1997).

L'approche genre et développement, en plus de chercher à intégrer les femmes au développement, explore le potentiel des

initiatives de développement à transformer les relations sociales et de genre et à donner plus de pouvoir aux femmes. L'approche GED vise, à long terme, un partenariat égal entre les femmes et les hommes dans la définition et l'orientation de leur avenir collectif (CCCI, MATCH, AQOCI, 1991).

Contrairement aux approches précédentes, l'approche genre et développement explique l'oppression des femmes par la division du travail et donc par la subordination de la sphère de reproduction à celle de la production. Les inégalités entre les rapports femmes et hommes s'expliqueraient entre autres, par la non reconnaissance de la contribution sociale des femmes par leur travail domestique au détriment de la valorisation du travail salarié des hommes.

Cette approche féministe tente de tenir compte, dans ses stratégies d'intervention de l'ensemble de l'organisation sociale, de la vie politique et économique, des différents rapports sociaux entre les classes, ethnies etc.

« L'approche GED va plus loin que l'approche IFD et Femmes et développement dans la remise en question des postulats sous-jacents aux structures sociales, économiques et politiques actuelles. La perspective genre et développement conduit non seulement à l'élaboration de stratégies d'intervention et d'actions positives assurant une meilleure intégration des femmes aux initiatives de développement en cours, mais elle entraîne inévitablement un réexamen fondamental des structures et institutions sociales et, en fin de compte, la perte de pouvoir des élites séculaires produisant ainsi différents impacts sur la vie des femmes et des hommes » (Rathgeber, Eva. M. dans Dagenais, Piché, 1994).

L'application de l'approche genre et développement doit permettre aux programmes et projets de développement de répondre aux besoins pratiques des femmes et aux intérêts stratégiques de celles-ci. Les besoins pratiques sont liés aux conditions de vie des femmes et les intérêts stratégiques doivent correspondre aux intérêts à long terme pouvant permettre l'amélioration de leur condition de vie.

L'approche GED vise l'autonomie des femmes pour éviter leur récupération comme dispositif du développement (Saint-Hilaire, C. dans Relais-Femmes, 1997). Obtenir plus de pouvoir signifie aller au-delà de l'autonomie financière vers l'autonomie politique. L'approche GED considère les femmes comme agentes de changement plutôt que comme bénéficiaires passives de l'aide au développement. Elle affirme que les femmes doivent s'organiser afin d'augmenter leur pouvoir politique (CCCI, MATCH, AQOCI, 1991).

C'est la raison pour laquelle nous nous proposons de faire un aperçu synthétique des différences fondamentales entre l'approche IFD et l'approche GED qui sont à la fois interchangeable.

Tableau 2 : Distinction entre l'approche de l'IFD et l'approche GED

<b>INTEGRATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT (IFD)</b>	<b>GENRE ET DEVELOPPEMENT (GED)</b>
<b>1. l'approche</b>	
§ Une approche qui considère les femmes comme étant un problème	§ Une approche du développement
<b>2. le centre d'intérêt</b>	
§ Les femmes	§ Les rapports femmes - hommes
<b>3. le problème</b>	
§ L'exclusion des femmes (qui représentent la moitié des ressources potentielles de production) du processus de développement.	§ Les relations de pouvoir inégales (riches et pauvres, femmes et hommes) qui empêchent un développement équitable ainsi que la pleine participation des femmes.
<b>4. l'objectif</b>	
§ Un développement plus efficient, plus efficace.	§ Un développement équitable et durable, où les femmes et les hommes prennent les décisions.
<b>5. la solution</b>	
§ Intégrer les femmes au processus de développement existant.	§ Accroître le pouvoir des plus démunis et des femmes. § Transformer les relations non égalitaires.
<b>6. les stratégies</b>	
§ Projets pour femmes . § Volets femmes. § Projets intégrés. § Accroître la productivité des femmes. § Accroître le revenu des femmes d'effectuer les tâches traditionnellement liées à leur rôle.	§ Identifier/considérer les besoins pratiques déterminés par les femmes et les hommes en vue d'améliorer leur condition. § Traiter en même temps des intérêts stratégiques des femmes. § Faire face aux intérêts stratégiques des pauvres par un développement axé sur les gens.

**I.2. CYCLE DE LA PAUVRETE AU FEMININ : faits et schéma conceptuels**

**I.2.1. Pauvreté au féminin**



**Tableau 3 : Pourcentages de la population par grands groupes d'âge**

Groupe d'âges	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE DU PAYS		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
0-14	22,9	23,2	46,1	24,4	24,5	48,9	23,9	24,1	48,0
15-59	24,5	26,1	50,6	22,8	24,7	47,5	23,3	25,2	48,5
60 et +	1,7	1,5	3,3	1,7	1,9	3,6	1,7	1,8	3,5
<b>TOTAL</b>	<b>49,2</b>	<b>50,8</b>	<b>100</b>	<b>48,9</b>	<b>51,1</b>	<b>100</b>	<b>49,0</b>	<b>51,0</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes MICS 2/2001, p. 50.

Au regard de ce tableau nous constatons que c'est dans la tranche dite active (15-59 ans) que les femmes sont majoritaires. Dans cette tranche en effet, le rapport de masculinité est de 92.7 hommes pour 100 femmes. Si l'on estime la population congolaise à près de 60 millions d'âmes (une estimation naïve), cela nous donnerait 30.600.000 femmes dont 15.120.000 de femmes âgées de 15 à 59 ans contre 13.980.000 d'hommes dans la même tranche d'âge.

Lorsque nous parlons de la condition de la féminine nous ne pouvons oublier de mentionner le poids social qu'elle porte dans toute société. La répartition des femmes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial montre qu'il y a en RDC 58% de femmes en union (mariées et unies de fait) contre 32 % de femmes célibataires et 10 % de femmes désunies (divorcées ou séparées et veuves). Ces proportions diffèrent toutefois assez sensiblement selon le milieu de résidence. En milieu urbain, la proportion de femmes en union est plus faible qu'en milieu rural (51% en milieu urbain et 61% en milieu rural). Il y a aussi plus de femmes célibataires en milieu urbain (30.9 %) qu'en milieu rural (20.5 %). Enfin, il faut souligner que l'âge moyen au premier mariage est de 21 ans chez la femme en 2001, cet âge moyen n'a pratiquement pas changé depuis 1984 et que la fécondité reste élevée car une femme a en moyenne 7,1 enfants au cours de sa vie féconde. Le taux d'analphabétisme est aussi resté plus élevé pour les femmes que pour les hommes: dans l'ensemble du pays, 44 % de femmes sont analphabètes en 2001 contre 19 % seulement d'hommes. Ce grand écart est principalement dû aux différences constatées en milieu rural: 55 % de femmes analphabètes contre 24.4 % d'hommes alors qu'en milieu urbain l'écart est de 20.6 % pour les femmes contre 7.3 % pour les hommes.

La dégradation des conditions de vie des Congolais à la suite de mauvaises performances enregistrées par l'économie nationale depuis l'accession du pays à l'indépendance est un fait établi et suffisamment documenté. Le bilan économique après l'indépendance est désastreux :

- le PIB par habitant a été ramené de 377 dollars en 1956 à 119.3 dollars en 2003(15)(\*) ;
  - la taille globale de l'économie au début des années 2000 est revenue à son niveau de 1957 alors que la population a triplé au cours de la même période, passant de 13 174 883 habitants à une population approximative de 53 millions d'habitants(16)(\*) en 2000;
  - la valeur ajoutée a diminué dans tous les secteurs; pour la plupart de secteurs, la production et même la consommation ont chuté en-dessous des niveaux atteints en 1958(17)(\*) ;
  - le réseau de transport et de télécommunications est en lambeau le nombre de route laissé par le colonisateur est en net recul ;
  - le capital humain ne s'est pas développé au même rythme que la population globale: en effet les effectifs des élèves admis en dans le cycle primaire sont tombés de 95% en 1972/73 à 52 % en 2000/01; les infrastructures scolaires sont dans un état de délabrement très avancé; insuffisamment financé(moins de 10 % des recettes de l'Etat(18)(\*);
  - les infrastructures et autres équipements urbains n'ont pas suivi le rythme de croissance de la population urbaine, d'où une grave crise de logements décentes, l'occupation grandissante des terrains à risques, et la prolifération des maladies infectieuses dues à de mauvaises conditions sanitaires(19)(\*);
  - l'insécurité dans tout le pays que ce soit à l'intérieur comme à la capitale
- La RDC s'était engagé dans une série de politiques de stabilisation économique qui ont eu des coûts sociaux très élevés. La transition politique engagée depuis 1990 a imposé à son tour des coûts sociaux à la suite de la regression de l'activité économique nationale, de la nucléarisation des structures de l'administration publique, et du désengagement de l'Etat des structures de l'offre des services publics de base, notamment la santé et l'éducation.
- La dégradation du tissu économique s'est accélérée à partir de 1990 à la suite de la suspension de l'assistance structurelle au développement et de l'interruption des relations avec les institutions de Bretton Woods :
- la baisse de la production s'est accélérée dans tous les secteurs. Selon la Banque Centrale congolaise, le PIB a baissé de 5.5% par an en moyenne durant la période 1997-2000, effondrement du taux d'investissement brut jusqu'à 1/5ème de la moyenne africaine;
  - l'hyperinflation s'est raffermit: les taux annuels d'inflation au début des années 90 dépasse généralement 1 000 % (quatre chiffres);

· le désordre des finances publiques: en 2000 il y a eu détérioration des échanges extérieurs et explosion du service de la dette jusqu'à 800% des exportations;

· la démonétisation de l'économie: érodé par l'hyperinflation et les déséquilibres des paiements extérieurs, la monnaie locale perd continuellement sa valeur. Ce mouvement est accéléré par les effets pervers de la réforme monétaire manquée du 22 octobre 1993 qui créa une nouvelle unité monétaire, le Nouveau Zaïre (NZ), en remplacement du Zaïre qui était l'unité monétaire depuis 1967. Minées par une crise des liquidités en monnaie locale, les banques perdent la confiance de leurs clients et la monnaie scripturale sa nature d'instrument de paiement.

C'est dans ce contexte politique et économique extrêmement chargé de tension qu nous assisterons aux événements malheureux des pillages de septembre-octobre 1991 et février 1993. Bien que ces événements apparaissent comme étant une réaction contre l'appauvrissement, ils eurent pour conséquence immédiate la destruction d'une importante partie de l'outil de production des entreprises provoquant l'arrêt de la production dans plusieurs de ces entreprises et la mise au chômage de milliers de travailleurs.

Six mois après l'arrivée la chute du régime de Mobutu, on remarqua une nette amélioration de la situation économique: l'inflation s'estompe à trois chiffres dont 511.2% en 2000 et la valeur de la monnaie locale se stabilise. Mais la production et l'investissement tardent à repartir; la situation des finances publiques ne s'améliore pas; les revenus restent bas; et la précarité des conditions humaines et sociales de vie a persisté. La nouvelle monnaie, le franc Congolais, dérape quelques mois après son lancement suite à la guerre qui a été imposé au Gouvernement, cette dernière engagera des dépenses de guerre non prévues jusqu'alors.

Après le meurtre du président L.D.Kabila en 2001 vint le régime de J. Kabila qui est venu avec un regain d'espoir avec une reprise de la confiance des institutions économiques internationales, mais du point de vue social le bien être tarde à venir et les maux passés qui ont suivi la chute du régime Mobutu

C'est en ces quelques lignes que nous pouvons faire l'histoire économique de notre pays rien que pour une période donnée. Dans cette économie, il n'y a pas de ligne de démarcation nette entre l'économie formelle et l'économie informelle. La meilleure illustration de cette affirmation est le fait que de grandes entreprises de l'économie formelle s'approvisionnent (ou s'approvisionnaient) en devises auprès de "mamans cambistes" qui, selon certaines définitions appartiennent, elles, à l'économie informelle.

Nous allons maintenant essayer de situer la femme dans cette économie particulière. Il est établi que l'économie congolaise se porte mal. Or, il est établi que quand la fortune économique tourne, les groupes vulnérables sont beaucoup plus frappés que d'autres groupes socialement et/ou politiquement plus forts. Les femmes, en tant que groupe vulnérable, ont donc été singulièrement frappées par une conjoncture économique particulièrement difficile. Deux indicateurs permettent de stigmatiser la précarité de la situation économique: le rationnement du financement et l'instabilité monétaire et financière.

L'économie congolaise souffre d'un déficit énorme de financement de son développement, tant sur le plan interne que sur le plan externe. Le financement intérieur est rationné à cause d'une faible mobilisation des ressources publiques, le manque d'efficacité du secteur bancaire, et la gourmandise de l'Etat qui accapare aujourd'hui près de 80% de crédits intérieurs à l'économie. Les crédits destinés au secteur privé étant de ce fait limités, la part qui pourrait revenir à ce que nous appellerons "l'économie au féminin" s'en trouve aussi réduite. Le financement extérieur est lui aussi rationné à cause principalement de la tiédeur des relations entre la RDC et les institutions de Bretton Woods. Les seules voies de transmission de fonds extérieurs à l'heure actuelle restent les ONG et l'assistance humanitaire. Pourtant, "l'économie féminine" a moins besoin d'assistance humanitaire que de crédits adéquats pour son épanouissement.

C'est l'instabilité monétaire et financière qui est le plus grand ennemi de "l'économie au féminin". En effet, les femmes ont vu mettre en place plusieurs mécanismes de survie pour ne pas être broyé par la précarité. Pour combler le déficit de financement, elles ont développé plusieurs mécanismes d'épargne populaire, le système de tontine ou LIKELEMBA par exemple. Aussi, pour accroître leur résistance aux multiples chocs internes et externes que subit cette économie (la plupart de ces chocs sont d'ailleurs tout simplement dus aux mesures de politique économique, par exemple la réforme monétaire d'octobre 1993, les modifications du taux de change, etc.), les femmes qui dominent le secteur de petites activités commerciales ont mis en place des mécanismes de gestion fluide leur permettant de se déplacer d'un secteur d'activité dès que les marges bénéficiaires de leur secteur initial s'amenuisent à un autre secteur d'activité qui présenterait une alternative meilleure.

Pourtant, l'inflation est restée permanente. La perte du pouvoir d'achat de la monnaie nationale qu'elle entraîne érode les petites épargnes et menace la survie des petites activités qui souffrent principalement de la faiblesse de leurs fonds de roulement. Quand la mise initiale est érodée par l'inflation et donc la reconstitution des stocks devient impossible ou quand elle est engloutie dans une opération à haut risque (Inde, Dubai, etc.), il est souvent difficile à la plupart de femmes de redémarrer leurs activités sur des bases plus saines car, très souvent, elles doivent soit s'endetter, soit changer de secteur, soit encore accepter de repartir à petite échelle.

Le grand ennemi de la femme congolaise dans son rôle d'agent économique, c'est donc l'érosion monétaire. L'érosion du pouvoir d'achat frappe plus durement la femme car non seulement elle la frappe en tant qu'opérateur économique, mais la femme est aussi frappée en tant que ménagère, c'est-à-dire gestionnaire du bien-être de sa famille. Le plus souvent, le vase communicant entre le budget du ménage et celui de l'activité économique empêche l'épanouissement de cette dernière.

Jusqu'à présent il n'y a pas de solution particulière pour la femme car les questions de politique monétaire et fiscale concernent la nation entière et il est difficile de les particulariser. Nous ne pouvons oublier la mission du gouvernement qui est celle de maintenir les équilibres macro-économiques fondamentaux afin de protéger les épargnes des citoyens et de favoriser l'éclosion des activités économiques à travers le crédit. Il faut toutefois signaler que la politique sociale du gouvernement ne doit pas oublier de faire de certaines catégories de femmes des cibles particulières de son intervention. Il s'agit notamment de femmes "chefs de ménage". Une enquête (juillet 1999) a montré qu'à Kinshasa, 131 ménages sur 637 (soit 20.6%) sont dirigés par des femmes. Ces femmes sont dans la plupart de cas devenues chefs de ménage par veuvage ou par divorce ou séparation. Ce chiffre est à la hausse par rapport à la proportion calculée lors du recensement scientifique de 1984. Il est donc important que des études plus approfondies soient menées sur ce sujet afin de relever les causes de cette augmentation, les caractéristiques de ces ménages et leur degré de vulnérabilité.

## **CHAPITRE DEUXIEME : PRESENTATION DE L'ENQUETE**

### **SECTION 1 : NOTIONS SUR LE MÉNAGE ET CHEF DE MÉNAGE**

La notion de ménage est née de la pratique des recensements et enquêtes démographiques. Le ménage regroupe généralement une ou plusieurs personnes apparentées ou non qui vivent dans le même logement, une des personnes est reconnue comme chef de ménage. Le ménage traduit ainsi avant tout les arrangements résidentiels des individus et des familles : une personne vivant seule constitue un ménage ; des conjoints ne résidant pas ensemble appartiennent à des ménages différents ; plusieurs familles conjugales (homme, épouse(s) et enfant(s)) peuvent appartenir à un même ménage, etc.

Ménage et famille (qu'elle soit restreinte ou étendue) ne coïncident donc pas forcément et la correspondance avec l'unité de production et de consommation n'est pas automatique. En dépit d'une insuffisance de données sur les structures familiales des ménages dans notre pays, comparables dans le temps et dans l'espace, nous constatons que le processus de nucléarisation des ménages accompagnant l'urbanisation semble se produire. D'une part, tant en milieu rural qu'en ville, on observe dans l'ensemble une augmentation de la taille moyenne des ménages sous l'effet combiné du maintien d'une fécondité élevée due à la conjonction de plusieurs facteurs et d'une forte mortalité du point de vue relatif est assez faible de l'ordre de près de 2000 pour 100000 naissances. D'autre part, on assiste plutôt à de nouveaux arrangements domestiques et résidentiels, à des recompositions familiales, associés à une redéfinition des rapports sociaux et des rôles familiaux (entre sexes et entre générations). Il faut aussi rappeler que les unités résidentielles de type « étendu » n'étaient pas la règle dans toutes les sociétés africaines d'hier20(\*).

Quant à la polygamie, elle est souvent employé comme synonyme de polygynie. La polygynie est une forme de mariage où l'homme a plus d'une épouse à la fois, l'autre forme de polygamie, la polyandrie (c'est-à-dire une femme ayant plusieurs maris) étant beaucoup plus rare. Pratiquée à différentes époques dans de nombreuses sociétés, la polygynie n'a jamais constitué la seule forme de mariage dans une société. En règle générale, seuls les hommes riches et puissants étaient ou sont en mesure d'entretenir des familles polygyniques, alors que la majorité de la population connaissait des relations monogames.

Le chef de ménage lui est considéré comme étant la personne de référence dans le ménage et dans le cadre, la détermination du sens que nous comprenons du chef de ménage est indispensable pour situer le lecteur de ce travail à l'intérieur du travail. En principe, il convient que le membre du ménage retenu comme personne de référence soit celui qui assume réellement la direction des affaires du ménage ou en assure, pour la plus large part, la subsistance. Toutefois, dans la réalité, nous considérons comme chef de ménage la personne qui représente le ménage dans ses démarches administratives. Alors qu'en Angleterre et aux Pays de Galles (1981) le chef de ménage n'est pas unique mais plusieurs personnes et en France (depuis 1982) les statisticiens de l'INSEE ont désigné la personne de référence ou chef de ménage par du conjoint de sexe masculin du couple principal, en Norvège et en Suède c'est le doyen d'âge du ménage et au Danemark pour les familles avec enfant, c'est la femme ; pour les autres familles, c'est le doyen d'âge ; pour les ménages sans noyau familial (le noyau familial est la cellule privilégiée du ménage dont il fait partie. Il est formé par un couple marié légalement avec ou sans enfants non mariés ou par un père ou une mère avec un ou plusieurs enfants non mariés)21(\*), il n'y a pas de personne de référence22(\*).

## **SECTION 2 : ECHANTILLONNAGE**

Nous nous proposons dans cette section de montrer les unités de sondage, les bases de sondage, la taille de l'échantillon ainsi que la méthode de tirage des unités.

### **2.2.1. Unité de sondage**

Les unités de sondage se présentent de la manière suivante : comme Kinshasa est un centre urbain par excellence, au premier degré nous avons choisis les quartiers comme unités primaire, et les parcelles habités comme unités secondaire.

Ces quartiers ont été choisis comme unités primaire selon l'ordonnance-loi n°82/006 du 25/02/1982 et les parcelles habités définissent comme des portions de terrain bien délimitées construites et habités par au moins un ménage au moment de l'interview.

### **2.2.2. Base de sondage**

La base de sondage est constituée de la liste de 6 quartiers de la commune choisie. La liste des parcelles nous a été obtenue grâce à un dénombrement que nous aurons à effectuer sur terrain grâce au modèle de dénombrement de type 123 de l'Institut National des Statistiques.

### **2.2.3. Taille de l'échantillon**

L'enquête porte sur 400 ménages choisis de manière aléatoire dans le but d'une grande volonté de ne pas influencer les données.

Cette répartition a été faite sans la prise en compte de la proportion du volume de ménage pour donner la même chance à tous les individus qui sont les ménages.

Quant aux unités identifiées nous avons choisi d'enquêter sur 400 ménages qui représentent l'échantillon en question avec une couverture de 100 % avec un seuil de 1% de non réponse que nous nous sommes fixés (ce sont les ménages qui refuseront de répondre aux questions qui leur seront posées).

### **2.2.4. Mode de tirage de l'échantillon**

Les unités primaires ne seront pas prises en compte dans le tirage étant donné de la méthode de tirage qui est basé sur la méthode des nombres aléatoires appliqués sur les différents ménages dénombrés, et la liste des nombres aléatoires nous sera donnée par l'utilisation du logiciel Eviews 3.1.

L'enquête que nous avons menée s'est déroulée dans nos attentes étant donné que nous avons enregistré aucune variable manquante dans les 400 retenues et que le taux de non réponse se chiffre à 0 % sur les 400 ménages faisant l'objet de l'échantillon.

## SECTION 3 : PRESENTATION DES RESULTATS

### 2.3.1. TABLEAU DE FREQUENCES

L'enquête que nous avons opérée auprès des ménages de la commune de Ngaba nous a donné les résultats suivants :

#### Tableau 4 : Sexe du chef de ménage

SEXE DU CHEF DE MENAGE

Validés	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
MASCULIN	27	68,5	68,5
FEMMININ	13	31,5	100,0
Total	40	100	100

Nous constatons que 68,5 % des chefs de ménages sont de sexe masculin et que le reste n'est constitué que des ménages ayant pour chef de ménage des individus de sexe féminin soit 31,5 %. Une meilleure représentation qui est cette fois graphique nous démontre de la supériorité du nombre d'hommes chef de ménage sur les femmes. Ceci montre que la commune de Ngaba présente un fort pourcentage de femme chef de ménage, sachant que du point de vue global dans la République Démocratique du Congo les femmes chef de ménage représentent une proportion de 15 % en 2001 selon le MICS 2 qui nous renseigne aussi que ce taux est en net diminution car en 1984 ce taux nageait autour de 16 %. Le graphique ci-dessous nous permet de mieux visualiser nos deux niveaux de facteur.

Graphique 1 : Sexe du chef de ménage

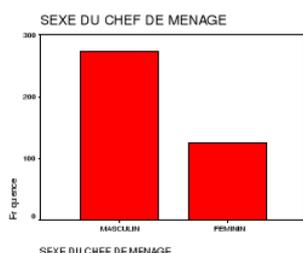


Tableau 5 : Age du chef de ménage

AGE DU CHEF DE MENAGE

Validés	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
31 ANS A 35 ANS	10	24,3	24,3
36 ANS A 40 ANS	14	35,0	59,3
41 ANS A 45 ANS	19	47,5	66,3
46 ANS A 50 ANS	6	15,0	73,3
51 ANS A 55 ANS	9	22,5	96,3
56 ANS A 60 ANS	1	2,5	100,0
Total	40	100	100

Quant à l'âge du chef de ménage nous constatons que l'âge modale se situe autour de l'intervalle de 31 ans à 35 ans car cette tranche d'âge représente 24 % de la population totale sous enquête mais cette tranche d'âge est tallonnée par la tranche de 51 ans à 55 ans qui pèse 23 % de la population sous enquête, comme le montre aussi le graphique ci-dessous. Mais nous pouvons en déduire que la population de chefs de ménage est relativement jeune étant donné que 66,3 % de cette population sous enquête ont un âge inférieur à 46 ans.

Graphique 2 : Sexe du chef de ménage

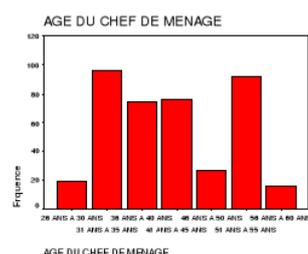


Tableau 6 : Commune de provenance du chef de ménage

COMMUNE DE PROVENANCE DU CHEF DE MENAGE

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide GOMBE	2	,5	,5	,5
KITAMBO	3	,8	,8	1,3
NGALIEMA	4	1,0	1,0	2,3
MONT NGAFULA	3	,8	,8	3,1
SELEMBAO	28	7,0	7,0	10,1
BUMBU	94	23,5	23,5	33,6
KASA VUBU	1	,3	,3	33,9
LINGWALA	27	6,8	6,8	40,7
MAKALA	89	22,1	22,1	62,8
NGABA	11	2,8	2,8	65,6
LEMBA	4	1,0	1,0	66,6
MATETE	17	4,3	4,3	70,9
KALAMU	18	4,5	4,5	75,4
N'SELE	13	3,3	3,3	78,7
ND'JILI	24	6,0	6,0	84,7
KIMBASEKE	33	8,3	8,3	92,9
KISENSO	29	7,3	7,3	100,2
Total	404	100,0	100,0	

La commune de provenance du chef de ménage est une variable qui nous a énormément intéressé du fait de ses résultats car en effet nous remarquons que la majorité des résidents de la commune de Ngaba sont pour la majorité ressortissant de la commune de Bumbu avec une fréquence relative de l'ordre de 23,5 %, suivi de la commune de MAKALA et ces deux communes à elles seules nous donnent une fréquence de l'ordre de 45,8 % ce qui représente près de la moitié de la population de cette commune. Nous sommes poussés à penser que cette provenance serait liée entre autre par la proximité entre ces communes. Et seulement 2,8 % de cette population est originaire de la commune de Ngaba ce qui veut dire que ce sont des individus qui proviennent soit des provinces autre que la capitale ou bien ce sont des natifs de la commune de Ngaba.

L'importance que revêt la commune de Makala et la commune de Bumbu est mieux visualisé dans le graphique qui suit :

Graphique 3 : Commune de provenance du chef de ménage

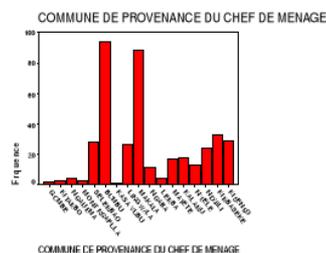


Tableau 7 : Etat civil du chef de ménage

ETAT CIVIL DU DU CHEF DE MENAGE

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide MARIÉ	333	82,8	82,8	82,8
CELIBATAIRE	7	1,7	1,7	84,5
VEUF(VE)	3	0,7	0,7	85,2
UNION LIBRE	6	1,5	1,5	86,7
Total	404	100,0	100,0	

Quant à leur état civil nous remarquons que la majorité des personnes qui ont répondu à nos questions nous ont répondu qu'ils étaient mariés et que cette proportion de mariés était de l'ordre de 82,8 %, suivi de loin par les célibataires qui représentent 1,7 %. Mais le nombre de personnes en union libre est de peu inférieur à celui des célibataires représentant 1,5 % de la population sous enquête. Comme le soutient aussi l'enquête nationale sur la situation des femmes et des enfants (MICS 2) réalisée par l'UNICEF nous renseigne que le mariage est une grande institution sociale dans la vie des congolais car sur le plan national 2 personnes sur trois ne sont pas célibataires concernant les unions libres nous remarquons que sur le plan national nous avons une proportion de 8,2 % d'union de fait tant dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

Graphique 4 : Etat civil du chef de ménage



Tableau 8 : Etat de l'union du chef de ménage

ETAT DE L'UNION DU CHEF DE MENAGE

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide MONOGAME	333	82,8	82,8	82,8
POLYGAME	7	1,7	1,7	84,5
Total	333	82,8	82,8	100,0
Manquante	29	7,2	7,2	
Total	404	100,0	100,0	

Quant à l'état de l'union du chef de ménage nous remarquons que nous avons 331 monogames contre 29 individus qui ont accepté de nous dire qu'ils sont polygames, faisant un total de 331 personnes qui étaient concernés par cette question et ces personnes étaient essentiellement les mariés et les 71 personnes qui sont manquantes sont les célibataires les veufs et les personnes qui vivent en union libre ce qui fait que cette tranche de la population n'était pas concerné par cette question. Mais les statistiques nationale nous renseignent que 91 % des mariés sont des monogames et le reste est polygame ce qui crée aussi un écart avec la moyenne nationale. Le graphique 5 illustre bien la proportion de personnes monogames et l'écart

qu'il y a avec les polygames.

### Graphique 5 : Etat de l'union du chef de ménage



Tableau 9 : Nombre d'enfants du chef de ménage

### NOMBRE D'ENFANTS DU CHEF DE MENAGE

Nombre d'enfants	Fréquence	Pourcentage
0 à 5	10	2,5
6 à 10	390	97,5
Total	400	100,0

Nous constatons que la majorité des ménages ont un nombre d'enfant compris entre 6 et 10 enfants ce qui nous fait penser que les habitants de la commune de Ngaba sont dans une bonne moyenne étant donné que la moyenne nationale de la taille de ménage est de 5,4 personnes en 1984 et passera à 6,4 personnes donc près de 7 personnes en 2001 soit un nombre de 5 enfants et notre moyenne se trouvant dans une fourchette excluant 5 enfants nous pensons que elle respecte la moyenne globale. Le graphique ci-dessous nous montre comment la commune de Ngaba est une commune où il y a un fort taux de ménage de grande taille.

### Graphique 6 : Nombre d'enfants du chef de ménage

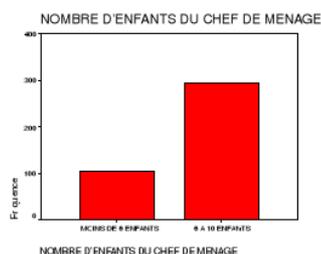


Tableau 10 : Religion pratiquée par le chef de ménage

### RELIGION PRATIQUEE PAR LE CHEF DE MENAGE

Religion	Fréquence	Pourcentage
CATHOLIQUE	134	34,3
MUSULMAN	18	5,2
KIMBANGUISTE	16	6,8
PROTESTANT	13	8,2
PENTECOTISTE	18	10,0
Total	400	100,0

L'examen détaillé de la religion des habitants de la commune de Ngaba montre que 34,3 % de cette population est catholique du fait que pour la plus part de temps c'est la religion du chef de ménage qui prime sur les autres religions dont la religion musulmane et la religion pentecotiste (ou eglise de reveil) ainsi que la religion kimbanguiste. Le graphique qui suit montre comment l'écart qui existe entre la religion catholique et les autres religions.

### Graphique 7 : Religion pratiquée par le chef de ménage



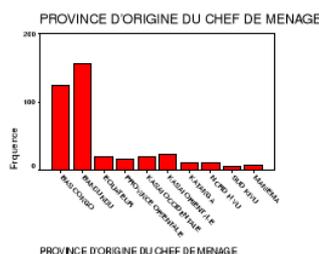
Tableau 11 : Province d'origine du chef de ménage

**PROVINCE D'ORIGINE DU CHEF DE MENAGE**

Province	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Bas Congo	12	31,3	31,3
BANDUNDU	15	39,0	70,3
EQUATEUR	20	50,0	75,0
PROVINCE ORIENTALE	3	7,5	79,0
KASAI OCCIDENTALE	5	12,5	84,0
KASAI ORIENTALE	5	12,5	90,0
KATANGA	12	30,0	93,0
NORD KIVU	11	27,5	96,0
SUD KIVU	7	17,5	98,0
MANIEMA	8	20,0	100,0
Total	40	100	100

L'analyse du tableau des fréquences de la province d'origine du chef de ménage nous montre que cette commune est majoritairement occupée par les originaires de la province de Bandundu et celle du Bas Congo qui elles seules représentent 70,3 % de la population totale et le reste ne représentent que moins de 30 % de la population totale. Une autre représentation est celle du graphique qui se trouve en dessous de ce texte.

### Graphique 8 : Province d'origine du chef de ménage



### Tableau 11 : Niveau d'étude du chef de ménage

**NIVEAU D'ETUDE DU CHEF DE MENAGE**

Niveau d'étude	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
PRIMAIRE	81	20,3	20,3
SECONDAIRE	55	55,0	75,3
PROGRAMME NON FORMAL	7	1,7	77,0
SUPERIEURE ET UNIVERSTITAIRE	6	6,0	83,0
SANS INSTRUCTION	16	16,0	100,0
Total	40	100	100

Le niveau d'étude des chefs de ménage de la commune de Ngaba condensé dans le tableau ci-dessus nous montre que 55 % de cette population est composée essentiellement de personnes ayant juste atteint le niveau secondaire c'est-à-dire que ces individus ont un certificat de fin d'étude primaire. Et les personnes sans instructions qui sont les personnes qui n'ont pas eu à fréquenter quelque établissements d'enseignement que ce soit représentent une part de 16,8 % des 400 chefs de ménages qui ont été questionnés. Quant aux statistiques nationales sur le niveau d'instruction nous renseigne que il y a une forte disparité entre le milieu urbain et le milieu rural et nos statistiques sont plus proche des statistiques du milieu urbain étant donné que la commune de Ngaba se trouve dans un milieu urbain. En effet les sans instruits des deux sexes dans le milieu urbain représentent 8,8 % de la population totale et dans le milieu rural il est de 30,7 % de la population totale pour le primaire nous avons respectivement 27,7 % et 44,5 % de la population totale le secondaire représente 60,6 % et 24 %, les chiffres relatifs à la commune de Ngaba sont proches des statistiques nationales sur les milieux urbains. Le graphique qui suit illustre bien le pic du niveau secondaire et la faible proportion de l'enseignement non formel.

Graphique 8 : Niveau d'étude du chef de ménage



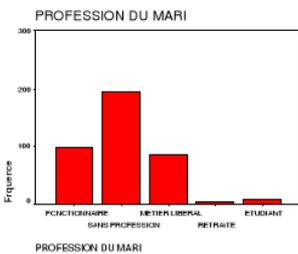
### Tableau 12 : Profession du mari

**PROFESSION DU MARI**

Validé	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
SANS PROFESSION	197	49,3	25,1
METIER LIBERAL	83	20,7	74,7
RETRAITE	5	1,2	96,0
ETUDIANT	8	2,0	100,0
Total	399	97,0	100,0
Manquants	40		
Total	40	100	

La profession du mari est condensé dans le tableau ci-haut et qui nous donne des renseignements très intéressants dans le sens où la majorité des chefs de ménages de la commune de Ngaba sont sans profession c'est-à-dire ne font aucune activité de manière régulière ou encore sont dans le système communément nommé à Kinshasa « l'article 20 » et 9 individus n'ont pas répondu à cette question car ces personnes n'étaient pas concernés par la question c'est entre autres les veuves et les célibataires qui représentent une proportion de 2,3 % des 400 chefs de ménages mais pour ce qui est des sans emploi leur proportion sans compter sur les 9 personnes qui n'ont pas été concernés par la question ; est de 49,9 % sur 391 chefs de ménage. La lettre de l'IREC numéro 37-38/2005 intitulée « Contribution de la femme à l'économie des ménages : cas des femmes des marchés de la ville de Kinshasa » nous renseigne que dans la ville de Kinshasa il y a 23,7 %, d'individus qui travaillent dans le secteur public ou sont des fonctionnaires et les retraités représentent 1 % de la population totale, les personnes qui évoluent dans un métier libéral constituent 22,2 % de la population totale ce qui nous fait voir comment nos données sont plus proches de la réalité étant donné que il y a convergence de résultats. Le tableau ci-dessous nous montre comment le grand écart est significatif entre les chefs de ménage qui ont un emploi et ceux qui n'ont pas d'emploi.

**Graphique 9 : Profession du mari**



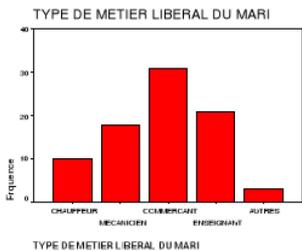
**Tableau 13 : Type de métier libéral du mari**

**TYPE DE METIER LIBERAL DU MARI**

Validé	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
CHAUFFEUR	12	12,0	12,0
MECANICIENS	21	25,4	37,4
COMMERCANT	37	44,7	82,1
ENSEIGNANT	5	6,0	88,1
AUTRES	8	9,6	97,7
Total	83	100,0	100,0
Manquants	40		
Total	40	100	

**Quant au type de métier libéral du mari leurs informations sont condensé dans le tableau ci-haut et qui nous informe que 83 hommes soit chefs de ménage ou conjoint du chef de ménage sont dans la catégorie des libéraux et que dans cette catégorie nous retrouvons les commerçants en tête de position avec une fréquence relative de 37,3 % du système valide et 25 % de ce même système nous donne le pourcentage relatif des enseignants de la commune de Ngaba. Les 3,6 % représentent les autres métiers qui sont entre autres le jardinage, la maçonnerie,....**

**Graphique 10 : Type de métier libéral du mari**

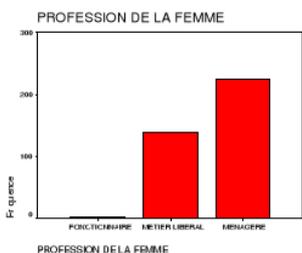


**Tableau 14 : Profession de la femme**

Validité	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Valid	366	91,5	91,5
MANQUANTE	34	8,5	100,0
Total	400	100,0	

Le tableau renfermant les différentes fréquences sur la profession de la femme nous renseigne que sur un total de 400 chefs de ménage seulement 366 ont été concerné par la question et que les 34 autres sont les hommes chefs de ménage qui sont soit célibataires soit veufs, mais pour ceux qui se sont prononcés 56 % de femmes chefs de ménages ou conjointes de chefs de ménage homme sont des ménagères c'est-à-dire que ce sont ces femmes qui s'occupent de tous les travaux ménagers habituels que la société connaît. Mais nous n'ignorons pas le poids non moins important de la femme qui exerce un metier liberal car elles représentent 34,8 % de la population feminine de Ngaba , alors que celles qui travaillent pour le compte de l'Etat ne représentent que 0,5 % de cette même population. Le graphique en dessous nous montre la faible significativité des femmes fonctionnaires contre celle qui sont menagères.

**Graphique 11 : Profession de la femme**



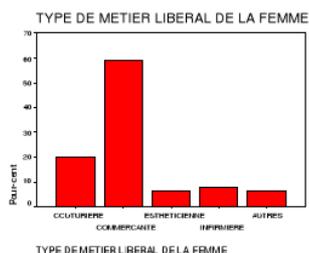
**Tableau 15 : Type de metier liberal de la femme**

TYPE DE METIER LIBERAL DE LA FEMME

Validé	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
COUTURIERE	7	20,1	20,1
COMMERCANTE	20	59,3	79,4
ESTHETICIENNE	6	16,8	96,2
INFIRMIERE	2	5,4	101,6
AUTRES	9	25,4	127,0
Total	34	100	
Manquantes	6		
Total	40	100	

Pour ce qui est des femmes qui ont choisies les métiers libéraux le tableau 15 nous renseigne qu'elles sont réparties autour des métiers différents de la manière suivante : les commerçantes sont les plus représentées dans cette classe avec une cote de 59 % sur les 139 individus concernés par la question. Suivi des personnes qui font la couture et qui représentent 20,1 % des répondant. Le graphique ci-dessous le confirme en illustrant le pic des commerçantes suivi des couturières.

### Graphique 12 : Type de metier liberal de la femme



### Tableau 16 : Durée de l'activité libérale de la femme

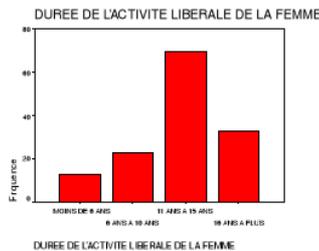
DUREE DE L'ACTIVITE LIBERALE DE LA FEMME

Validé	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
MOINS DE 6 ANS	9	9,1	9,1
6 ANS A 10 ANS	16	25,4	34,5
11 ANS A 15 ANS	50	76,3	110,8
16 ANS A PLUS	23	100,0	133,8
Total	34	100	
Manquantes	6		
Total	40	100	

Pour ce qui est de cette rubrique nous devons savoir que la durée dont il est question est le temps que cette femme a déjà écoulé dans cette activité ou bien les années d'ancienneté de cette femme dans ces métiers qui sont classés dans la rubrique des métiers libéraux. Nous constatons que plus de la moitié des personnes concernés par cette question nous ont renseignés que ils avaient une expérience variant dans la fourchette de 11 ans à 15 ans, soit exactement une cote de 50,4 % sur les 139 personnes concernés. Vient ensuite les personnes qui ont une longue expérience de plus de 15 ans avec une cote de 23,7 %.

Le graphique ci contre ne nous contredit pas.

### Graphique 13 : Durée de l'activité libérale de la femme



**Tableau 17 : Statut d'occupation actuel du chef de ménage**

STATUT D OCCUPATION ACTUEL DU CHEF DE MENAGE

Statut	Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
PROPRIÉTAIRE	25	25,3	25,3
LOGÉ PAR UNE CONNAISSANCE	14	14,0	39,3
LOCATAIRE	47	47,0	87,0
LOGÉ PAR L'EMPLOYEUR	5	5,1	92,0
SOUS LOGÉ	8	8,1	100,0
Total	40	100	

Selon notre enquête nous avons distingués cinq type de de chefs de ménage par rapport à leur statut de logement : les propriétaires, ceux qui sont logés par une connaissance, les locataires, ceux qui sont logés par un employeur, ceux qui sont sous logé et les autres.

Dans la globalité nous avons observé que 47,8 % de chefs de ménages sont locataires pendant que 25,3 %, 14 %, 5 %, et 8 % sont respectivement des propriétaires, logés par une connaissance, logés par l'employeur ou bien sous logé. Mais pour ce qui est des statistiques nationales nous avons consulté une fois de plus l'ouvrage MICS 2 qui nous renseigne que les propriétaires sont à 47,3 % en milieu urbain et 86,2 % en milieu rural mais dans l'ensemble nous avons 74,5 % de congolais qui sont locataire ce qui est vraiment contradictoire avec les données qui se présente concernant la commune de Ngaba et ce chiffre ne fait qu'augmenter d'année en année et la cause de tout ces statistique est que dans la commune de Ngaba nous sommes en présence d'individus qui n'habitent pas leurs propres parcelles si ils sont propriétaires pour des raisons liés à leurs coutumes. Et le graphique qui suit ne pourra que confirmer de manière plus claire.

**Graphique 14 : Statut d'occupation actuel du chef de ménage**



**Tableau 18 : Sexe prioritaire en matiere de depense d'instruction**

SEXE PRIORITAIRE EN MATIERE DE DEPE NSE D'INSTRUCTION

Sexe	Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
MÂLE	95	95,5	95,5
FEMELLE	4	4,0	100,0
Total	100	100	

Le sexe prioritaire en matière d'instruction nous revele par ce tableau de frequence que les habitants de la commune de Ngaba, et en particulier les chefs de ménage donnent plus d'importance aux enfants de sexe mâle que les enfants de sexe femelle dans une proportion de l'ordre de 95,5 % qui est une donnée tres interessante dans la mesure ou les jeunes filles sont défavorisées en matière d'instruction. Quant aux familles qui consacrent une priorité aux deux enfants ils ne representent que 4,5 % des repondants, ce qui n'est vraiment pas significatif. Le graphique qui suit montre plus clairement comment les enfants de sexe feminin ne sont pas représentés (0 %). Et nous n'avons pas pu trouver des documents qui ont eu a traiter de la priorité de sexe en matière d'éducation pour pouvoir faire une correspondance.

**Graphique 15 : Sexe prioritaire en matiere de depense d'instruction**



**Tableau 19 : Raison de la priorité en matière d'instruction**

RAISON DE LA PRIORITE EN MATIERE D'INSTRUCTION

Validité	Fréquence	Pourcentage
LES ETUDES DANS L'AVENIR	73	73,3
Total	99	100,0
Manquantes	18	
Total	40	100

Le système nous renseigne que les personnes qui ont donné la priorité aux garçons donnent les raisons selon lesquelles ils sont sérieux dans les études avec une forte cote de l'ordre de 70,3 % et ceux qui disent que les garçons ont un avenir certains sont dans l'ordre de 101 chefs de ménages et ils sont dans une proportion de 26,4 % sur les 382 chefs de ménages qui ont donné cette priorité aux garçons. Ce même système a identifié 18 chefs de ménage qui ont été manquant dans cette question et qui sont ceux qui donnent de l'importance aux deux enfants.

**Graphique 16 : Raison de la priorité en matière d'instruction**



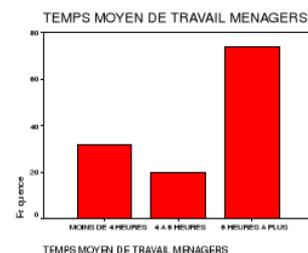
**Tableau 20 : Temps moyen de travail ménagers**

TEMPS MOYEN DE TRAVAIL MENAGERS

Validité	Fréquence	Pourcentage
MOINS DE 4 HEURES	15	25,4
4 A 6 HEURES	15	41,3
6 HEURES A PLUS	58	100,0
Total	12	31
Manquantes	12	100
Total	40	100

Pour ce qui est des travaux ménagers des femmes qui sont en même temps sont chefs de ménage est de l'ordre de 58,7 % des répondant pour une durée de 6 heures minimum. Le graphique ci-dessous montre aussi que en deuxième position vient les femmes qui sont voués au travaux ménagers pendant moins de 4 heures, avec une cote de 25,4 %.

**Graphique 17 : Temps moyen de travail ménagers**



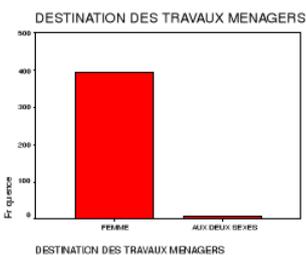
## Tableau 21 : Destinaton des travaux menagers

DESTINATION DES TRAVAUX MENAGERS

Validé	Fr	Pourcentage	Pourcentage cumulé
AUX FEMMES	98	98,3	98,3
AUX DEUX SEXES	1,8	1,8	100,0
Total	40	100	

Le système nous renseigne également que les chefs de ménage qui pensent que les travaux ménagers sont l'appanage des femmes sont dans une proportion de 98,3 % alors que personnes ne destine les travaux ménagers aux hommes, pour ceux qui pensent que les travaux ménagers devraient être exécutés par les hommes et les femmes sont dans une proportion de 1,8 %. Le graphique ci-dessous illustre bien les chiffres qui sont dans le tableau ci-haut.

## Graphique 18 : Destinaton des travaux menagers



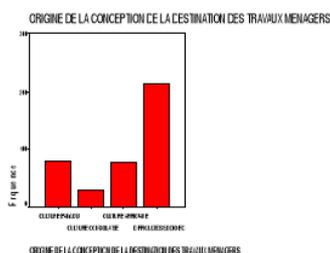
## Tableau 22: Origine de la conception sur la destination des travaux menagers

ORIGINE DE LA CONCEPTION DE LA DESTINATION DES TRAVAUX MENAGERS

Validé	Fr	Pourcentage	Pourcentage cumulé
CULTURE BANTOU	19,8	19,8	19,8
CULTURE CONGOLAISE	27,3	27,3	47,1
CULTURE AFRICAINE	46,3	46,3	93,4
DIFFICULTES SOCIO-ECONOMIQUE	3,5	3,5	100,0
Total	40	100	

Nous constatons de part les résultats qui sortent du système que tous ceux qui pensent que les femmes et les hommes ainsi que ceux qui pensent que les femmes seulement sont voués aux travaux ménagers sont pour la grande moitié que cette conception des choses vient de la situation socio économique communément appelé la crise qui a façonné cette façon voir les choses dans cette partie de la ville Kinshasa et cette tranche de la population est de 53,3 % alors que ceux qui prétendent qu'ils le tiennent respectivement de la culture Bantou, Africaine et Congolaise sont dans l'ordre respectif de 19,8 %, 19,5 % et 7,5 %. En réalité tous ceux qui ont donné une réponse relative à une culture quelconque n'avaient pas de réponse à donner.

## Graphique 19 : Origine de la conception sur la destination des travaux menagers



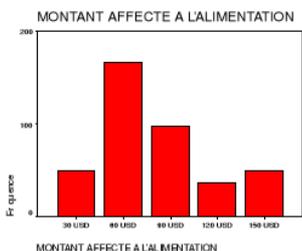
## Tableau 23: Montant affecté à l'alimentation

MON TANT AFFECTE A L'ALIMENTATION

Validé	Fr	Pourcentage	Pourcentage cumulé
50 USD	12	12,5	12,5
60 USD	41	41,3	53,8
90 USD	24	24,2	78,0
120 USD	9	9,4	87,4
150 USD	12	12,0	100,0
Total	40	100	

Le montant affecté à l'alimentation a été estimé en un montant mensuel ce qui nous donne pour 150 usd nous avons une consommation journalière de l'ordre de 5 usd. Pour tous les repondants nous constatons que la consacration journalière pour l'alimentation est de 2 usd par jours pour tout un ménage avec une frequence relative de l'ordre de 41,5 %, suivi de 3 usd de consommation journalière par ménage avec une frequence de 24,5 %. Le graphique suivant nous fait visualiser ces frequences plus nettement.

### Graphique 24 : Montant affecté à l'alimentation



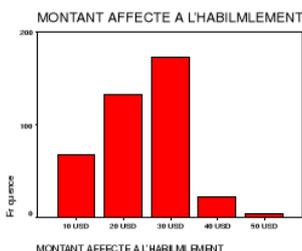
### Tableau 25: Montant affecté à l'habillement

MONTANT AFFECTE A L'HABILLEMENT

Montant affecté (USD)	Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
10 USD	17	17,3	17,3
20 USD	33	33,3	50,6
30 USD	43	43,3	93,9
40 USD	5,4	5,4	99,3
50 USD	1,4	1,4	100,0
Total	40	100	100

Quant au montant alloué aux depenses vestimentaires, ces depenses se présentent de la manière suivante : 43,3 % de chefs de ménages affectent 30 usd mensuellement leurs revenus aux depenses vestimentaires, 33,3 % affectent mensuellement 20 usd, 17 % affectent 10 usd, 5,5 % affectent 40 usd et juste 1 % des repondants affectent 50 usd mensuellement pour les depenses liées aux vetements. Comme nous pouvons aussi le voir dans le graphique 21.

### Graphique 21 : Montant affecté à l'habillement



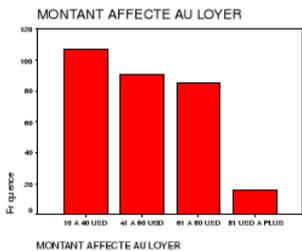
### Tableau 26: Montant affecté au loyer

MONTANT AFFECTE AU LOYER

Montant affecté (USD)	Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
0 A 40 USD	26	35,8	35,8
41 A 60 USD	22	30,0	65,8
61 A 80 USD	21	28,4	94,2
81 USD A PLUS	5,4	7,4	100,0
Total	74	100	100
Manque de renseignement			
Total	40	100	100

Le système nous renseigne que nous avons 101 chefs de ménage qui n'ont pas concernés par cette question du fait que ces individus sont tous propriétaire de leurs maisons donc de surcroit ils ne peuvent pas payer de loyer, mais le reste payent le loyer ou contribuent au loyer dans l'ordre des valeurs reprises dans le tableau ci-haut. En effet 35,8 % des chefs de ménages affectent un montant variant entre 10 usd et 40 usd au loyer, 30,4 % des chefs de ménage affectent une somme variant de 41 usd à 60 usd, 28,4 % des 299 chefs de ménages concernés par cette question affectent une somme allant de 61 usd à 80 usd et le reste soit 5,4 % des chefs de ménage affectent plus de 80 usd au loyer mensuel. La représentation graphique de cette variable se présente comme suit :

### Graphique 22 : Montant affecté au loyer



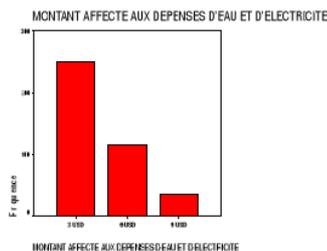
**Tableau 27 : Montant affecté aux dépenses d'eau et d'électricité**

MONTANT AFFECTE : AUX DEPENSES D'EAU ET D'ELECTRICITE

Valeur	Fréquence	Pourcentage
3 USD	62	62,5
6 USD	28	28,3
9 USD	8	8,0
Total	100	100,0

Le montant affecté à l'eau et à l'électricité est aussi une variable qui a fait partie de notre analyse. Et cette variable nous a renseignée que 62,5 % des chefs de ménage affectent 3 usd mensuellement aux dépenses d'eau et d'électricité, 28,8 % de chefs de ménage affectent 6 usd mensuellement à ce type de dépense et 8,8 % des chefs de ménage affectent 9 usd aux dépenses liés à la SNEL et la REGIDESO. Le graphique qui suit nous le confirme :

**Graphique 23: Montant affecté aux dépenses d'eau et d'électricité**



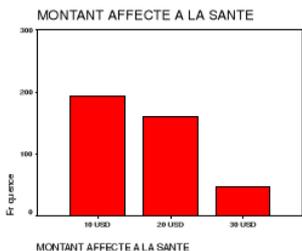
**Tableau 28 : Montant affecté à la santé**

MONTANT AFFECTE A LA SANTE

Valeur	Fréquence	Pourcentage
10 USD	48	48,5
20 USD	40	40,0
30 USD	11	11,0
Total	100	100,0

Les dépenses affectées à la santé représentent pour les 400 ménages les valeurs suivantes : 48,5 % affecté à 10 usd, pour 20 usd il y a 40 % des 400 ménages affectent leurs revenus mensuels et le reste soit 11,5 % des 400 ménages affectent 30 usd de leurs revenus aux dépenses liés à la santé. Le graphique qui suit est plus explicite.

**Graphique 24 : Montant affecté à la santé**



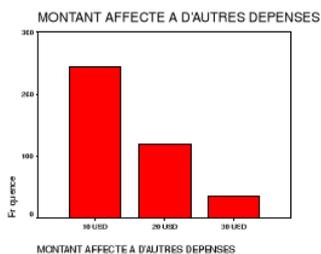
**Tableau 29 : Montant affecté à d'autres dépenses**

**MONTANT AFFECTE A D'AUTRES DEPENSES**

Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Validés	61	61,3
20 USD	29	29,91
30 USD	9	9,10
Total	40	100,0

Les autres dépenses sont considérés comme les dépenses qui sont liés aux dépenses imprévus ainsi les frais liés au déplacements représentent une part assez importantes de nos dépenses et le système nous renseigne que 61,3 % des ménages nous ont répondu que les dépenses diverses sont de l'ordre de 10 usd, 28,9 % dependent mensuellement 20 usd et 9 % dependesnt 30 usd. Le graphique qui suit le confirme.

**Graphique 25 Montant affecté à d'autres dépenses**



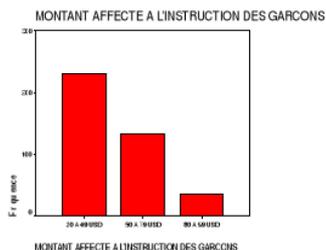
**Tableau 30 : Montant affecté à l'instruction des garçons**

**MONTANT AFFECTE A L'INSTRUCTION DES GARCONS**

Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Validés	57	57,5
50 A 79 USD	33	33,91
80 A 99 USD	9	9,10
Total	40	100,0

Le montatn affecté à l'instruction des garçons se présente comme suit : plus de la moitié des chefs de ménages affectent à 57,5 % de leurs revenus un montant variant entre 20 usd et 49 usd, et 33,5 % des chefs de ménage questionnés affirment que ils affectent une somme allant de 50 usd à 79 usd de leur revenus chaque années pour l'instruction de leurs enfants et 9 % des ménages c'est-à-dire ceux qui restent affectent une somme allant de 80 à 99 usd pour l'instruction de leurs enfants. Le graphique qui suit le confirme par l'observation des batons :

**Graphique 26 : Montant affecté à l'instruction des garçons**



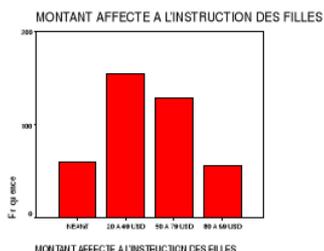
**Tableau 31 : Montant affecté à l'instruction des filles**

**MONTANT AFFECTE A L'INSTRUCTION DES FILLES**

Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Validés	15	15,0
20 A 49 USD	38	38,53
50 A 79 USD	32	32,86
80 A 99 USD	14	14,00
Total	40	100,0

Quant à l'instruction des filles nous constatons que 15 % des chefs de ménages n'affectent rien pour l'éducation de leurs filles. Mais 38,8 % des chefs des ménages ont répondu qu'ils affectent une somme variant dans la fourchette de 20 usd à 49 usd, 32,3 % affectent une somme se trouvant dans l'intervalle allant de 50 usd à 79 usd et 14 % des chefs de ménages se situent dans une fourchette allant de 80 à 99 usd. Le graphique ci-dessous le montre aussi.

### Graphique 27 : Montant affecté à l'instruction des filles



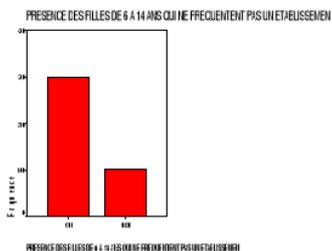
### Tableau 32 : Présence des filles de 6 à 14 ans qui ne fréquentent pas un établissement scolaire

PRESENCE DES FILLES DE 6 A 14 ANS QUI NE FREQUENTENT PAS UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

	Effectif	Pourcentage
Validé	30	76,3
Non validé	23	23,7
Total	100	100,0

Quant aux filles qui ne fréquentent pas un établissement scolaire elles représentent une proportion de 74,8 % des 400 ménage soit un chiffre de 299 chefs de ménage ce qui représente les 60 ménages qui n'affectent rien à l'instruction des enfants plus celles qui ne vont pas à l'école d'elles même. Pour des raisons de moyen entre autre. La représentation graphique de cette situation se présente de la manière suivante.

### Graphique 28 : Présence des filles de 6 à 14 ans qui ne fréquentent pas un établissement scolaire



### Tableau 33 : Raison de la non fréquentation des filles dans les établissements scolaires

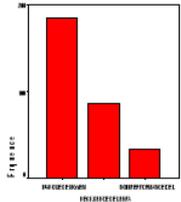
RAISON DE LA NON FREQUENTATION DES FILLES DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

	Effectif	Pourcentage
MANQUE DE MOYEN	60	60,7
NEGLIGENCE DE L'ENFANT	28	28,2
NON PERFORMANCE DE L'ENFANT	11	11,1
Total	100	100,0

Concernant les filles qui ne fréquentent pas les établissements scolaires nous avons constaté que les chefs de ménage avancent majoritairement la raison selon laquelle le manque de moyen ne leur permet pas d'envoyer certains de leurs enfants à l'école et ce pourcentage s'élève à 60,7 % des ménages qui sont concernés par cette question. Et les chefs de ménage qui pensent que la négligence des enfants ainsi que la non performance de l'enfant sont une raison pour ne pas envoyer leurs enfants à l'école sont représentés respectivement 28,2 % et 11,1 %.

### Graphique 29 : Raison de la non fréquentation des filles dans les établissements scolaires

RAISON DE LA NON FREQUENTATION DES FILLES DANS CES ETABLISSEMENTS



RAISON DE LA NON FREQUENTATION DES FILLES DANS CES ETABLISSEMENTS

### Tableau 34 : Présence des filles qui ont abandonnés les études

PRESENCE DES FILLES QUI ONT ABANDONNE LES ETUDES

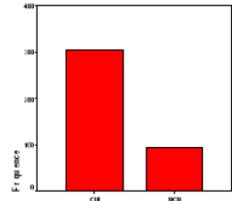
	Fréquence	Pourcentage
Validé	76	76,5
NON	23	23,5
Total	100	100,0

Quant aux filles qui ont abandonnés les études nous avons retenus toutes celles qui ont plus de 15 ans c'est-à-dire celles qui sont presque consciente de ce qu'elles font ou des conséquences de cette décision.

Cette frange de la population (qui ont abandonnés les études) représente d'après les résultats de notre enquête 76,5 %, ce qui représente un chiffre énorme contre 23,5 % des chefs de ménages qui nous disent que leurs filles n'ont pas abandonné les études.

### Graphique 30 : Présence des filles qui ont abandonnés les études

PRESENCE DES FILLES QUI ONT ABANDONNE LES ETUDES



PRESENCE DES FILLES QUI ONT ABANDONNE LES ETUDES

### Tableau 35 : Raison de l'abandon des études des filles

RAISON DE L'ABANDON DES ETUDES DES FILLES

	Fréquence	Pourcentage
Validé	76	76,5
MANQUE DE MOYEN	56	56,5
NON PERFORMANCE DE L'ENFANT	32	32,7
NEGLIGENCE DE L'ENFANCE	10	10,8
Total	30	30,7
Manque de renseignement	40	40,0
Total	40	100,0

Sur les 306 chefs de ménage qui ont dans leurs ménages des filles qui ont abandonné les études 173 soit 56,5 % nous renseigne que c'est le manque de moyen qui a occasionné cet abandon et 100 chefs de ménage soit 32,7 % des chefs de ménages nous disent que c'est la non performance de l'enfant qui a occasionné cet abandon et enfin la négligence de l'enfant est une raison qui pèse 10,8 % de la population questionnée. Et la négligence de l'enfant renferme les filles qui ont été engrossé par leurs conjoints ou bien le non interet manifesté par l'enfant pour les études. Le graphique en escalier illustre bien cette catastrophe.

### Graphique 31 : Raison de l'abandon des études des filles



Les points de notre travail qui suivent sont consacrés à la vérification de nos hypothèses, hypothèses qui ont été énoncés dans les pages précédentes et pour cette vérification nous allons utiliser la statistique de Khi-carré accompagné des tableaux de contingence.

### 2.3.2. ANALYSE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME

Concernant la première analyse qui est rattachée à la première hypothèse s'énonce comme suit : « la déscolarisation n'est pas un facteur qui ferme aux femmes la porte de l'autonomisation » nous nous sommes fixés de considérer une personne déscolarisée comme étant celle qui interrompt sa scolarité sans pour autant avoir obtenu le certificat de fin d'études primaires, qui est accordé sur base d'une évaluation des résultats en classe et des notes de l'élève à un test national (TENAFEP). Nous avons aussi tenu compte des femmes non instruites. Quant à l'autonomisation nous nous sommes proposés de mesurer cette variable par tout individu dépendant financièrement d'une personne, c'est-à-dire pour notre cas une femme autonome est celle qui génère un revenu capable de subvenir à ses besoins fut ce-t-il primaire. Cette femme autonome ne depend pas du revenu généré par une autre personne (mari, parents, enfants, ...).

L'autonomie de la femme par rapport à sa scolarisation est consigné dans le tableau 36 se présente comme suit :

### Tableau 36 : Autonomie de la femme par rapport à la scolarisation

Tableau croisé AUTONOMIE DE LA FEMME \* SCOLARISATION

Effectif	SCOLARISATION		Total
	SCOLARISEE	NON SCOLARISEE	
AUTONOMIE DE LA FEMME	52	14	66
NON AUTONOME	22	13	35
Total	74	27	101

Le tableau 36 nous renseigne que concernant la scolarisation de la femme et le degré d'autonomie de la femme, il n'y a que 52 femmes non scolarisés qui sont autonome ce qui représente 37.95 % des femmes non scolarisés, alors que le reste qui représente 62.05 % des femmes non scolarisés non autonome sur les 137 femmes non scolarisés. Par contre les femmes autonomes scolarisés représentent 38.52 % des 366 femmes qui ont été concernées par cette rubrique, et les femmes non autonomes qui représentent 61.48 % des 366 femmes. Quant aux femmes qui sont scolarisés et qui jouissent d'une certaine autonomie elles sont au nombre de 89 sur les 366 femmes qui ont eu à répondre à nos questions, ce chiffre est d'autant plus petit que nous avons regroupé les femmes qui sont ménagères dans cette variable alors que cette rubrique ménagère représente plus de 60 % de la population féminine totale selon le tableau 14 et que les autres rubriques dont celle de fonctionnaire et celle des femmes qui travaillent dans le secteur informel et celles qui travaillent dans le secteur formel. Ce même tableau nous renseigne aussi que d'après notre enquête que les femmes qui ont été dénombrés sont au nombre de 366. Ce chiffre regroupe les femmes qui sont mariés et celle qui ne le sont pas c'est-à-dire celles qui sont célibataires, veuves et celles qui sont étudiantes et celles qui sont élèves. Et les 34 individus manquants ne sont que les hommes qui sont célibataires, veufs, étudiants et ceux qui sont élèves.

Etant donné que toutes les valeurs dans le tableau de contingence sont supérieur à 5, nous pouvons utiliser le test de Khi deux pour un test d'indépendance entre les deux variables qui plus est sont qualitatifs et cette statistique de Khi deux de Pearson après calcul nous donne la valeur de 0,03 et une signification asymptotique de 0,863.

Le Khi deux de la table qui est de 3,841, nous constatons que le Khi deux calculé est inférieur à celle de la table de ce fait nous pouvons conclure par rapport au fonctionnement du test de Khi deux de Pearson que nous devons accepter l'hypothèse nulle d'indépendance entre les variables et nous pouvons conclure qu'il y a indépendance statistique entre les deux variables.

L'implication de cette conclusion par rapport à notre hypothèse est que le résultat montre comment la déscolarisation ne serait pas un facteur déterminant dans la justification de l'absence d'autonomie de la femme.

### Tableau 37 : Test de Khi deux sur l'autonomie de la femme par rapport à la scolarisation

Tests du Khi-deux

	Valeur	Significatif asymptotique	Significatif exacte	Significatif exacte
	chi	bilat	lat	lat
Khi-deux de Pearson	1,00	,96		
Correction pour la continuité	,00	,95		
Rapport de vraisemblance	,03	,96		
Test exact de Fisher			,91	,47
Association linéaire par linéaire	,03	,96		
Nombre d'observations valides	36			

<sup>a</sup> Calcul uniquement pour un tableau 2x2

<sup>b</sup> 0 cellules (.0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est 52,78.

En effet ces résultats corroborent avec nos observations. Car nous avons constatés dans les tableaux précédents, que les femmes qui génèrent un revenu leur permettant d'affirmer leur autonomisation que ce soit à partir du le secteur formel que du secteur informel par le biais de la profession de la femme, représentent 38,5 % ce qui n'est pas un chiffre négligeable dans la mesure ou en même temps le nombre élevé de femmes qui sont scolarisées et qui en même temps sont non autonomes, en effet elles pèsent 38.25 % des femmes qui ont été sujet à notre enquête ( c'est-à-dire les 366 femmes ), du fait que certaines ne connaissent même pas pourquoi de leur scolarisation ou bien, elles n'ont pas d'objectif.

Notre analyse nous renferme la piste de recherche sur le lien existant entre l'autonomisation de la femme et sa scolarisation, nous avons constaté que cela n'a pas été concluant.

Par conséquent nous avons cette obligation de chercher à savoir quelles seraient les facteurs qui seraient en interdépendance avec le phénomène de l'autonomie de la femme.

### 2.3.3. ANALYSE DE LA DEPERDITION SCOLAIRE LIE AU SEXE DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE

En ce qui concerne la seconde hypothèse qui s'énonce de la manière suivante : « la déperdition scolaire des garçons et des filles dans le secteur de l'enseignement de base est due à la priorité accordée l'un des sexes dans l'affectation du revenu des ménages à la scolarisation des enfants, laquelle priorité est motivée par des raisons subjectives ».

Nous nous sommes proposés de vérifier cette hypothèse en l'éclatant en deux sous hypothèse qui doivent être vérifiées et qui sont :

- la déperdition scolaire des garçons et des filles dans le secteur de l'enseignement de base est due à la priorité accordée l'un des sexes dans l'affectation du revenu des ménages à la scolarisation des enfants ;
- cette priorité est motivée par des raisons subjectives.

Concernant la première sous hypothèse nous avons procédé aux croisements d'abord entre les variables sexe prioritaire en matière d'instruction et présence des filles qui ont abandonné les études ainsi que les variables suivantes sexe prioritaire en matière d'instruction contre la présence des garçons qui ont abandonné. Les études dans les tableaux qui suivent :

Le premier tableau qui est celui du sexe prioritaire en matière d'instruction et présence des filles qui ont abandonné est le tableau 38 et ce tableau nous donne les résultats consignés dans ce tableau :

### Tableau 38 : Sexe prioritaire en matière d'instruction et présence des filles qui ont abandonné les études

Tableau crois

Effectif	PRESENCE DE FILLES QUI ONT ABANDONNE LES ETUDES		Total
	OUI	NON	
SEXE PRIORITAIRE EN MATIERE DE DEFENSE D'INSTRUCTION	90	4	38
Total	30	94	40

Le tableau ci-haut nous renseigne que les ménages ayant des filles qui ont abandonné les études représentent 76,5 % de la population totale soit 306 ménages contre 23,5 % soit 94 ménages n'ayant point de filles qui ont abandonné les études et les ménages qui donnent une priorité sur les garçons sont au nombre de 382 soit 95,5 % de la population totale contre 18 ménages qui pensent que il faut accorder une chance aux deux sexes, ce qui représente 4,5 % de la population totale qui est de 400.

Les filles qui ont abandonnés les études par rapport à la variable ménages qui donnent priorité en matière d'instruction au sexe masculin sont au nombre de 292 ce qui représente 95,42 % des filles qui ont abandonné les études, ces dernières représentent 76,5 % des 400 ménages, ce qui nous donne un chiffre de 306. Et les ménages dont les filles n'ont pas abandonné les études et qui donnent une priorité aux deux sexes en matière d'instruction des enfants représentent 4,26 % des 94 ménages, ce qui équivaut à 4 ménages, ces mêmes ménages représentent 22,22 % des ménages qui ne donnent aucune priorité à l'un des sexes. Par contre ces ménages équivalent à 1 % des 400 ménages qui ont fait partie de notre échantillon.

Nous constatons aussi que les ménages qui donnent une priorité aux filles ne représentent même pas moins d'un pourcent, par contre les ménages qui donnent priorité aux deux sexes pendant que ces ménages ont au moins une fille qui abandonné les études dans une proportion de 3,5 % des ménages qui ont fait partie de notre enquête. En même temps nous rencontrons des ménages qui donnent une priorité aux garçons, pendant que ce même ménage compte au moins une fille qui a abandonné les études. Tout ces statistiques sont vérifiables dans les tableaux de fréquences 34 et 18.

Pour notre échantillon nous avons le devoir de signifier que les ménages qui comptent des filles qui n'ont pas abandonné, ne disent pas non plus dans la totalité que dans leurs ménages car nous avons eu à rencontrer des ménages qui ne comptait pas de filles et c'est la raison pour laquelle il n'y a pas de filles qui ont abandonné les études, mais étant donné que nous n'avons pas eu à nous ne n'avons pas rien fait nos travaux sur la structure démographique des différents ménages nous ne nous sommes pas attardé sur le sexe des enfants constituant les ménages de notre échantillon.

En ce qui concerne le test d'indépendance statistique des variables, nous nous sommes proposés de le vérifier par le test de Khi deux de Pearson qui a aussi des conditions à remplir et pour cela, en rapport à nos variables nous constatons que toutes les cellules ne contiennent pas des effectifs supérieur à cinq, en effet il y a quatre ménages qui ont répondu que non seulement qu'il y a présence des filles qui ont abandonné les études pendant qu'il n'y a pas de priorité accordé à l'un des sexes en matière d'instruction. En effet nous voyons que l'un des préalables pour l'utilisation du test de Khi deux. Etant donné que cette condition est condition non négligeable dans l'utilisation de cette statistique, nous nous devons de trouver une technique nous permettant de tester cette hypothèse.

Par rapport à cette difficulté nous nous sommes proposés de continuer notre analyse, mais cette fois en appliquant une correction de continuité élaborée par Yates, afin de corriger notre Khi deux par la formule suivante :

$$\chi^2_{\text{correcté}} = \sum_{i=1}^k \frac{[(O_i - E_i) - 0,5]^2}{E_i}$$

avec

- O comme fréquences observé.

- E comme fréquences théorique.

Après calcul notre Khi deux corrigé nous donne la valeur égale à 0,134 qui comparée avec le Khi deux tabulé nous pousse à accepter l'hypothèse nulle d'indépendance statistique des variables étant donné que la statistique calculée est inférieure à 3,841 qui nous est donnée par la table de Khi deux. Nous pouvons aboutir à la conclusion selon laquelle la présence des filles qui ont abandonné les études dans la commune de Ngaba ne sera pas due à la priorité accordée à l'un des sexes en matière d'éducation.

Quant aux deux autres variables nous avons effectué une analyse sur base du tableau de contingence suivant :

### Tableau 39: sexe prioritaire en matière d'instruction et présence des garçons qui ont abandonné les études

Tableau croisé

Effectif	PRÉSENCE DE GARÇONS QUI ABANDONNE LES ÉTUDES		Total
	OUI	NON	
	SEXE PRIORITAIRE EN MATIÈRE D'INSTRUCTION	30	
Total	30	10	40

Le tableau 39 nous renseigne d'abord que il y a 400 ménages qui ont été concernés par ce croisement étant donné que tous les ménages sans exception ont au moins un garçon que ce soit les hommes célibataires que les femmes célibataires, qui au total (les célibataires) pèsent d'une valeur de 28 individus soit 7 % de la population totale, selon le tableau 7, pour ce qui est des ménages qui ont fait partie de notre échantillon tous sans exception selon le tableau 9 ont soit moins de 6 enfants soit 6 à 10 enfants et dans des proportions respectifs qui sont de 26 % et 74 % de la population totale, montrant que la moyenne nationale qui est de 5 enfants par ménage selon le MICS 2 se situe en dessous de la moyenne de notre échantillon. Les ménages ayant des garçons qui ont abandonné les études pendant que le sexe prioritaire en matière d'instruction est le sexe masculin représentent 73,25 % de la population totale soit 400 ménages contre 3 % de la population totale qui ont un garçon qui a abandonné les études lorsque la priorité n'est donnée à aucun des sexes, mais que la chance d'être scolarisé est donnée à tous de la même manière, ce qui équivaut à 12 ménages de cette même population qui est de 400. Sachant que nous avons aussi 22,25 % des ménages n'ont pas de garçon qui ont abandonné les études pendant que le sexe qui a une priorité en matière d'instruction est le sexe masculin et que dans le même temps nous rencontrons des ménages qui donnent la chance aux deux sexes et qui n'ont pas de cas d'abandon des études de la part de leurs garçons se chiffrent à 6, ce qui équivaut à un pourcentage de 1,5 de notre échantillon.

Par contre les ménages dont les garçons ont abandonné les études représentent 76,25 % des 400 individus qui ont fait partie de notre échantillon soit un chiffre brut de 305 pendant que ceux des ménages qui ont répondu par le négatif à la question sur la présence des garçons qui ont abandonné les études nous avons eu comme proportion de 23,75 % de la population totale. Les 95,5 % de population totale sont tous voués à une priorité sur le sexe masculin soit 382, pendant que seulement 4,5 % de cette même population pensent que la chance devrait être accordée à tous les enfants quel que soit le sexe de l'enfant et en terme de chiffre brut cette proportion représente 18.

Quant à la déperdition scolaire des garçons nous constatons par rapport à ce tableau que 96,07 % des 305 ménages qui prétendent que il y a présence d'un garçon au moins qui a abandonné les études, il y a en même temps une priorité qui est accordée au sexe masculin. Quant aux garçons qui ont abandonné les études et qui sont dans des ménages qui donnent priorité aux filles sont au nombre de zéro pendant que dans les ménages où il y n'y a aucune priorité nous avons un pourcentage de 3,93 % des ménages soit 12 sur les 305 ménages qui disent que il y a déperdition masculine dans le secteur de l'enseignement de base.

**En ce qui concerne le lien qui existe entre ces deux variables, nous constatons que les cellules contenant les effectifs théoriques dans le tableau 39 ; qui est celui du rapport entre le sexe prioritaire en matière d'instruction et la présence des garçons qui ont abandonné les**

**études ; sont tous supérieur à 5 ce qui nous permet d'appliquer le test d'indépendance des variables Khi deux de Pearson, et ce test nous renseigne par le biais du tableau 40 qui suit :**

**Tableau 40 : Test de Khi deux sur le sexe prioritaire en matière d'instruction et la présence des garçons qui ont abandonné les études**

Tests du Khi-deux

,956

b

1

,328

,482

1

,487

,887

1

,346

,393

,237

,953

1

,329

400

Khi-deux de Pearson

Correction pour la

continuité

a

Rapport de

vraisemblance

Test exact de Fisher

Association linéaire

par linéaire

Nombre d'observations

valides

Valeur

ddl

Signification

asymptotique

(bilatérale)

Signification

exacte

(bilatérale)

Signification

exacte

(unilatérale)

Calculé uniquement pour un tableau 2x2

a.

0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de

5,28.

b.

Le tableau qui nous a permis de calculer le khi deux de Pearson nous a donné une valeur de 0,956 et une signification asymptotique de 0,328 que nous allons comparer avec celle de la table qui est de 3,841, avec une hypothèse nulle qui est ce de l'indépendance des variables et une hypothèse alternative qui est celle de la dépendance des variables sous étude.

Nous constatons que le Khi deux de la table est largement supérieur à celui qui est calculé et qui est repris dans le tableau 40 de ce fait nous sommes obligés d'accepter l'hypothèse nulle, qui est celle de l'indépendance des variables, ce qui implique que la présence des garçons qui ont abandonné les études dans les ménages de la commune de Ngaba ne sont pas dicté statistiquement par la priorité accordée à l'un des sexe ou non en matière d'instruction.

Cette conclusion, par rapport à notre hypothèse, implique que l'abandon des garçons ne peut être lié à la raison selon laquelle la priorité accordée à l'un des sexes affecte l'éducation des garçons, pendant que la même conclusion est applicable pour le cas des filles qui ont abandonné les études.

Nous pouvons donc considérer que les deux variables ( la variable abandon des filles et des garçons et la variable priorité leur accordé dans les dépenses d'instruction ) ne sont pas liés significativement.

#### **Devons nous être tentés de croire que cet abandon serait dû à des raisons liées à :**

- l'environnement socio-économique, par la grande précarité du pouvoir d'achat en matière de fourniture scolaire, le paiement des frais de scolarité etc... ;
- manque d'intérêt aux études de la part de la jeunesse congolaise ;
- la démotivation de la jeunesse car voyant peut être la précarité des personnes qui ont étudiés ;
- au système éducatif en place qui opère une sélection rigoureuse des enfants pour ne garder que les plus performants.

## **CONCLUSION**

L'objectif en élaborant ce travail était de schématiser et de mieux comprendre le processus de cheminement de la femme congolaise dans le secteur informel par le biais de deux hypothèses.

Nous avons pu ressortir en dressant les tableaux croisés accompagnés des statistiques de Khi deux de Pearson que la première hypothèse qui stipule que la déscolarisation n'est pas un facteur qui ferme aux femmes la porte de l'autonomisation, nous avons pu remarquer que la déscolarisation ne fermait pas la porte de l'autonomisation à la femme par rapport aux données se référant à notre échantillon sur la commune de Ngaba.

Comme la majorité des femmes qui sont autonome oeuvrent dans le secteur informel, principalement dans les activités commerciale à concurrence de 59 %, nous voyons que ce sont des activités qui ne demandent pas un très grand niveau d'instruction pour se lancer dans le secteur, seul un grand sens des affaires est de mise dans ce secteur et un grand sens d'imagination dans la diversité des activités génératrice de revenu capable d'affirmer son empowerment. Et la déperdition scolaire des garçons et des filles dans le secteur de l'enseignement de base est dû à un facteur qui nous croyons lié à l'environnement socio-économique, manque d'intérêt aux études de la part de la jeunesse congolaise, la démotivation de la jeunesse et le tri observé dans le système éducatif de la République Démocratique du Congo et que la priorité accordée à l'un des sexes comme facteur déterminant dans l'explication de la déperdition des filles et des garçons dans le secteur de l'éducation de base ne se confirme pas.

Par rapport aux résultats que nous avons, nous ne voulons pas dénier l'effet néfaste de la déscolarisation relevé dans une société mais nous voulons simplement relever les facteurs qui retardent l'avènement de la transition économique en République Démocratique du Congo et par conséquent qui bloquent tant d'espoir d'un développement harmonieux. Cette femme peu instruite qui se lance dans le secteur formel du travail est en position de faiblesse car ne pouvant remplir l'une des conditions d'entrée dans le secteur formel de l'emploi, elles se voient conduite sans aucune autre forme de procès vers le secteur informel avec des conséquences sur l'économie national, que ce soit sur le plan macroscopique que microscopique connu de tout le monde. Nous proposons une organisation ou un encadrement des femmes qui se trouvent déjà dans le secteur informel par le micro-crédit, en fait nous ne devons pas nous contenter de leur donner les maigres crédits que nous connaissons mais des crédits importants pour leur permettre de fuir cette précarité qui ne cesse de toquer à leur porte et pour ce qui est de l'encadrement il il devrait se faire sous forme de syndicat et non plus avec des groupes du genre tontines tout cela ans le seul but de les tirer vers le secteur formel, car cet encadrement par un regroupemnt en syndicat leur permettra d'acquérir une capacité à la prise de responsabilité et à l'action publique.

En effet nous devons aussi savoir qu'une femme pauvre qui est seule est trop vulnérable et trop faible pour lutter contre toute forme de discrimination sexuelle dans le secteur productif. Ce syndicat aiderait aussi les femmes à prendre conscience de leurs droits, à les défendre, à améliorer leurs conditions de vie et leurs statut social et encourage chez elles l'esprit de solidarité par l'intermédiaire de groupe d'autoassistance. Nous avons aussi le devoir de signifier que certaines dispositions du code de la famille devraient être revues car elles entravent à notre avis l'épanouissement socio-culturel et économique de la femme. Peut être que le contexte historique de notre pays pourrait nous donner des solutions à nos

problèmes que la copie des modèles qui nous sont proposés comme des remèdes miracles.

## TABLE DES MATIERE

### INTRODUCTION GENERALE.....2

#### A. PROBLEMATIQUE 2

#### B. HYPOTHESES DE TRAVAIL 5

#### C. METHODOLOGIE 5

### CHAPITRE PREMIER : ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FEMME 8

#### 1.1. HISTORIQUE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FEMME 8

#### 1.2. CYCLE DE LA PAUVRETE AU FEMININ : faits et schéma conceptuels 20

##### 1.2.1. Pauvreté au féminin 20

##### 1.2.2. Situation de la femme en R.D.Congo 24

### CHAPITRE DEUXIEME : PRESENTATION DE L'ENQUETE 31

#### SECTION 1 : NOTIONS SUR LE MÉNAGE ET CHEF DE MÉNAGE 31

#### SECTION 2 : ECHANTILLONNAGE 32

##### 2.2.1. Unité de sondage 33

##### 2.2.2. Base de sondage 33

##### 2.2.3. Taille de l'échantillon 33

##### 2.2.4. Mode de tirage de l'échantillon 34

#### SECTION 3 : PRESENTATION DES RESULTATS 34

##### 2.3.1. TABLEAU DE FREQUENCES 34

##### 2.3.2. ANALYSE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME 67

##### 2.3.3. ANALYSE DE LA DEPERDITION SCOLAIRE LIE AU SEXE DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE 70

### CONCLUSION 77

<sup>1</sup> L. KNAIAJINSKAIA, *La croissance de la population et le problème alimentaire dans les pays en voie de développement 2*, Progrès, Moscou, 1998, p.3.

<sup>2</sup> UNICEF, *Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes MICS2/2001*, p.84.

<sup>3</sup> UNICEF, *Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes MICS2/2001*, p.73.

<sup>4</sup> C.COTE, *Le genre dans le développement. Formation sur l'approche genre et développement*, Développement et Paix, Canada, Avril 2003, pp. 26-31 ;

<sup>5</sup> E.Boserup, *Women's Role in Economic Development*, 1970.

<sup>6</sup> La théorie de la modernisation a dominé la pensée sur le développement international des années 1950 aux années 1970.

<sup>7</sup> Relais-Femmes, CDEACF (1997) : Pour les marxistes féministes orthodoxes, la fin de l'oppression des femmes coïncidera avec l'abolition de la société capitaliste divisée en classes et son remplacement par la propriété collective

<sup>8</sup> Le féministe socialiste, selon les auteurs Dagenais et Piché (1994), identifie la construction sociale de la production et de la reproduction comme étant le fondement de l'oppression des femmes et elles font porter l'attention sur les rapports sociaux de genre (Social Relations of Gender), remettant en question la validité des rôles assignés aux femmes et aux hommes dans les différentes sociétés. Pour expliquer la situation, les féministes socialistes ont combiné une analyse des effets du patriarcat avec certains aspects d'une approche marxiste plus traditionnelle. leur situation. La satisfaction des intérêts stratégiques des femmes est intimement liée au concept d'« empowerment » dont il sera question plus loin.

<sup>9</sup> Conseil canadien pour la coopération internationale (CCI), Centre international MATCH et Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), *Un autre genre de développement*, un guide pratique sur les rapports femmes - hommes dans le développement, août 1991.

<sup>10</sup> E. HOFMANN, *L'approche genre dans la lutte contre la pauvreté : l'exemple de la micro finance* ; PUB, Bruxelles, 2003, p.4.

<sup>11</sup> A titre d'exemple, voir LACHAUD (1999).

<sup>12</sup> Basés sur les intérêts pratiques et stratégiques d'après MOLYNEUX (1985).

<sup>13</sup> YOUNG (1997).

<sup>14</sup> Nous préférons utiliser le terme empowerment car il se traduit comme « attribution de pouvoir » pour BISILLIAT J., 'Introduction', in BASILLIAT (1992) ou obtention de pouvoir pour JACQUET (1995) ou encore renforcer le pouvoir ou pouvoir d'action pour certaines publications de la Banque Mondiale et de l'UNIFEM.

<sup>15</sup> Armand ZACHARIE, *Stratégie DSRP/PTE en R.D.Congo, Centre National de Coopération au Développement*, Bruxelles, 2003, p 2.

<sup>16</sup> Lire le mémoire présenté par le gouvernement de la R.D.Congo à la troisième conférence des nations unies sur les pays les moins avancés tenu à Bruxelles, 14-20 mai 2001.

<sup>17</sup> Cfr. MUKOKO Samba, Forum sur la Contribution de la femme à la reconstruction de la République Démocratique du Congo, septembre 1999.

<sup>18</sup> Lire le mémoire présenté par le gouvernement de la R.D.Congo Op. Cit. p. 26.

<sup>19</sup> Cfr. MUKOKO Samba, Op. cit. p. 27

<sup>20</sup> Pilon Marc, Locoh Thérèse, Vignikin Emilien et Vimarid Patrice (dir.) *Ménages et familles en Afrique*, Paris, CEPED, ENSEA, INS, ORSTOM, URD, 1997.

<sup>21</sup> INS, *Population et ménages Ménages et noyaux familiaux* site [http://statbel.fgov.be/pub/d2/p204y2004\\_fr.pdf](http://statbel.fgov.be/pub/d2/p204y2004_fr.pdf)

<sup>22</sup> Duchêne Josianne (1995), Ménages et familles dans les pays industrialisés. Questions de définitions, in Duchêne Josianne et Wunsch

Guillaume, *Collecte et comparabilité des données démographiques et sociales*, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, 183-216.

**Self-éditeur – Guide Pratique d'Autoédition » – Livre 18.90 € / Ebook 8.90 €.**

Vous avez une idée de livre ? L'autoédition à votre portée. Pour publier votre livre et le vendre.

En vente sur [www.selfediteur.com](http://www.selfediteur.com)

Rechercher sur le site:

Recherche Google

Web  Memoire Online

---

© Memoire Online 2000-2009 - Pour tout problème de consultation ou si vous voulez publier un mémoire: [webmaster@memoireonline.com](mailto:webmaster@memoireonline.com)

